

2001

RAPPORT



Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous

Première réunion
UNESCO, Paris
29-30 octobre 2001



2001

RAPPORT



Groupe de haut niveau
sur l'éducation pour tous

Première réunion
UNESCO, Paris
29-30 octobre 2001

Pour toute information, veuillez contacter :

M. Abhimanyu Singh
Directeur de L'Unité du suivi de Dakar
Secteur de l'éducation
UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
France
Tél : +33 (0) 1 45 68 08 80
Fax : +33 (0) 1 45 68 56 26
Mél : efa@unesco.org
Site web : www.unesco.org

La version provisoire de ce rapport à été partagée
avec l'ensemble des participants de la première réunion
du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous.

- Directeur de publication ► Abhimanyu Singh
Rédacteur ► Clinton Robinson
Coordination de la rédaction ► Ulrika Pepler Barry
Equipe éditoriale ► Karine Brun, Leslie Limage,
Margarethe Sachs-Israel, Florence Migeon, Janne Kjaersgaard
Révision anglaise ► Wenda McNevin
Traduction française ► Caroline Henry
Création graphique ► Sylvaine Baeyens
Impression ► Graphoprint

Sommaire

■ Avant-propos	5
■ Introduction	6
Contexte – Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO	6
Plan du rapport.....	7
■ Atteindre les objectifs de l'EPT à l'échelon national	8
La planification de l'EPT se poursuit au Pakistan malgré les difficultés existantes	8
Des avancées grâce au partenariat et à la consultation au Sénégal.....	8
Discussion et réactions	9
■ Forger les engagements politiques et les partenariats	10
Des consultations et une gestion efficaces : deux clés de l'EPT selon le Canada	10
La priorité pour l'UNICEF : remplir nos devoirs envers les enfants	10
Discussion et réactions	11
■ Mobiliser des ressources en faveur de l'EPT	12
L'engagement : le fondement de l'action – Royaume-Uni	12
Japon : Investir dans les capacités.....	12
France : Coopérer pour promouvoir l'accès, l'équité et la qualité en matière d'éducation ...	13
G8 : L'éducation à l'ordre du jour.....	13
Les manques en matière de financement et de politique relevés par la Banque mondiale ...	13
Discussion et réactions	14
■ Participation de la société civile	16
Le rôle unique et capital de la société civile – Oxfam Grande-Bretagne	16
L'éducation : un droit de l'homme – Marche mondiale contre le travail des enfants	16
Discussion et réactions	17
■ Suivi des progrès de l'EPT : perfectionnement du rapport annuel	18
■ Rôle et nature du Groupe de haut niveau	19
■ Point de vue d'un observateur	20
■ Conclusion	21
■ Annexes	
1. Discours de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO	22
2. Communiqué du Groupe de haut niveau	28
3. Liste des participants et des observateurs	30
4. Programme de la réunion	40
5. Liste des documents	43
6. Liste des abréviations	44

Avant-propos

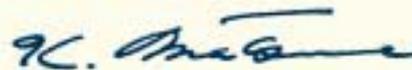
C'est avec un grand plaisir que je présente le rapport de la première réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT. Cette réunion a été un événement particulièrement important. Les gouvernements, les organismes et les organisations de la société civile assemblés à Dakar en avril 2000, au Forum mondial sur l'éducation, étaient conscients du besoin impérieux de maintenir la dynamique que nous avons créée. A cette fin, le Forum m'a confié la responsabilité de réunir un Groupe de haut niveau à la fois restreint, souple et représentatif – un groupe qui engendre une forte volonté politique pour faire avancer le programme urgent du Cadre d'action de Dakar.

Je suis donc particulièrement satisfait que cette première réunion ait rassemblé des représentants de toutes les instances de l'EPT : pays en développement et industrialisés, groupements de la société civile, organismes bilatéraux et multilatéraux. L'envergure des participants et la qualité de leurs contributions ont montré la force de l'engagement envers l'EPT. La réunion portait sur trois thèmes majeurs : engagement politique, mobilisation des ressources, participation de la société civile et partenariats. Dans quelle mesure a-t-elle contribué à avancer dans ces domaines ?

En ce qui concerne l'engagement politique, j'ai remarqué une impatience salubre de passer des mots à l'action – de voir les plans nationaux d'EPT élaborés et financés, de budgétiser de nouvelles ressources, de mettre en place des instruments de suivi de qualité pour suivre l'évolution des progrès. Les organismes d'aide bilatéraux et multilatéraux se sont montrés prêts à mobiliser de nouvelles ressources, tout en demandant que les déficits particuliers et les besoins précis soient recensés. L'engagement de la société civile dans la réunion a marqué une nouvelle phase du partenariat d'amont reposant sur le respect mutuel et le souci commun d'œuvrer concrètement à la réalisation des objectifs de Dakar.

La réunion a également mis certains manques en évidence : besoin d'un rapport de suivi de grande qualité pour soutenir le travail du groupe ; nécessité d'élaborer d'urgence une stratégie d'ensemble de l'EPT ; clarification du rôle et de la structure du groupe lui-même. En collaboration avec ses partenaires de l'EPT, l'UNESCO va se pencher sérieusement sur ces questions dans les mois à venir.

Je suis reconnaissant aux participants de la confiance qu'ils ont témoignée à l'UNESCO dans son rôle de coordination, tout en soulignant leurs grandes espérances à cet égard. Pour ma part, je vais continuer à maintenir l'EPT au cœur des préoccupations et des programmes de l'UNESCO, et à souhaiter que les partenariats avec toutes les instances représentées dans le Groupe de haut niveau soient de plus en plus actifs et productifs. Ce n'est que par notre volonté commune et nos efforts conjoints que nous réussirons à relever l'immense défi de l'Education pour tous.



Koïchiro Matsuura
Directeur général de l'UNESCO

Introduction

Il a été défini dans le Cadre d'action de Dakar que le Directeur général de l'UNESCO réunirait tous les ans un groupe de haut niveau, dans le cadre du « rôle qui a été confié [à l'UNESCO] d'assurer la coordination entre les partenaires de l'EPT et de maintenir la dynamique de leur coopération ». Cette première réunion, qui a suivi celles du Groupe de travail sur l'EPT (l'une en novembre 2000, l'autre en septembre 2001), avait pour but de « renforcer la volonté politique et la mobilisation des moyens techniques et financiers » tout en constituant une occasion de « veiller à ce que la communauté mondiale rende compte des engagements de Dakar ». Au titre de ce dernier point, le Directeur général avait préparé le premier *Rapport de suivi sur l'éducation pour tous* pour donner matière à la réunion.

Les participants au Forum de Dakar s'étant engagés à ce que le groupe soit « composé de décideurs représentant au plus haut niveau les gouvernements et la société civile des pays développés et en développement ainsi que les organismes de développement », le Directeur général avait invité les ministres de l'éducation de 18 pays de toutes les régions du monde, les responsables de 4 organisations non gouvernementales (ONG) internationales et les dirigeants de 5 organismes multilatéraux ou bilatéraux. Comme le montre la liste des participants (cf. Annexe 3), la plupart d'entre eux ont assisté eux-mêmes à la réunion, les autres étant représentés par de proches collaborateurs. Le Directeur général avait également convié un certain nombre d'observateurs.

Présidée par le Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura, la réunion rassemblait également des directeurs des Divisions, Instituts et Bureaux régionaux de l'UNESCO ainsi que d'autres personnels de l'organisation. Les observateurs pouvaient aussi prendre la parole, à la discrétion du président.

Répartie sur deux journées, la réunion était divisée en cinq séances :

- ▷ Atteindre les objectifs de l'EPT à l'échelon national
- ▷ Forger les engagements politiques et les partenariats
- ▷ Mobiliser des ressources en faveur de l'EPT : rôle des organismes internationaux et fonction des dispositifs d'allègement de la dette
- ▷ Participation de la société civile
- ▷ Suivi des progrès de l'EPT

Au total, onze exposés ont été présentés aux participants pour alimenter leur réflexion. Les séances de discussion animées qui ont suivi leur ont permis d'exprimer librement des points de vue et des expériences variés.

Contexte – Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

En accueillant les participants à cette première réunion du Groupe de haut niveau, M. Koïchiro Matsuura a souligné l'importance cruciale de l'éducation au lendemain des événements du 11 septembre : « apprendre à vivre ensemble », comme l'énonce le Rapport Delors, est plus urgent que jamais. Il a rappelé qu'en l'an 2000, le Forum mondial sur l'éducation de Dakar avait confié à l'UNESCO le mandat de réunir « un groupe de haut niveau à la fois restreint et souple » pour maintenir et renforcer la volonté politique à l'égard de l'EPT ainsi que pour mobiliser les moyens financiers et techniques nécessaires. En matière de représentation des partenaires de l'EPT, il a précisé que près de la moitié des participants présents provenaient de pays en développement.

Situant la réunion dans le contexte actuel, M. Matsuura a distingué quatre défis particuliers que les partenaires de l'EPT doivent relever par une réponse rapide demandant des innovations et des initiatives :

- ▷ élaborer des stratégies efficaces et imaginatives pour éduquer les pauvres, les exclus et les personnes marginalisées ;
- ▷ éliminer les disparités entre les sexes et réaliser l'égalité entre filles et garçons (l'échéance de 2005 étant proche) ;
- ▷ reconnaître la position particulière des pays en situation d'urgence, de crise ou d'après-conflit ;
- ▷ reconnaître que la pandémie du VIH/sida menace d'anéantir la progression de l'EPT, surtout en Afrique.

Le Directeur général a ensuite défini les trois thèmes essentiels de la réunion : engagement politique, mobilisation des ressources, participation de la société civile et partenariats. L'engagement politique à l'échelon national est capital mais comment les gouvernements peuvent-ils amener leurs partenaires nationaux et internationaux à s'engager activement, et comment garantir la participation de tous les acteurs à l'élaboration des plans nationaux d'EPT ? Certains plans attendant des engagements financiers alors qu'ils sont prêts, il faut mettre en place des mécanismes d'examen sensibles. Il faut également s'attacher à intégrer les objectifs des programmes phares

internationaux dans les plans nationaux. La mobilisation des ressources renvoie elle à l'initiative mondiale qui repose sur une synergie entre les ressources nationales et internationales. M. Matsuura a enfin mis l'accent sur les partenariats avec la société civile, soulignant que « l'EPT pose des problèmes d'une importance et d'une complexité telles que les gouvernements n'ont pas les moyens de les

résoudre seuls. » Il faut donc que la société civile participe au débat politique, lequel doit reposer sur une confiance mutuelle entre les gouvernements et la société civile.

Nous devons trouver des moyens d'éduquer les pauvres en dépit de leur pauvreté et au milieu de leur pauvreté, pour les sortir de leur pauvreté.

Koïchiro Matsuura

En conclusion, le Directeur général a fait quelques suggestions, évoquant

notamment les débuts du suivi des progrès de l'EPT que représente le premier *Rapport de suivi*, précurseur d'un rapport plus complet qui sera présenté tous les ans au Groupe de haut niveau. Il s'est déclaré optimiste à propos des objectifs de 2015, mais néanmoins conscient des difficultés et inquiet de voir les problèmes de sécurité prendre le pas sur les priorités sociales. On trouvera le texte intégral de son discours en Annexe 1.

Plan du rapport

Le présent rapport suit le découpage du programme de la réunion en cinq séances (cf. Annexe 4). Il propose une synthèse des onze communications présentées par les pays et organisations. Il rend également compte de l'essentiel des remarques et des points débattus au cours des discussions de chaque séance. Pour rendre le ton et l'esprit de la réunion, il présente le point de vue d'un observateur avant de conclure sur un aperçu de l'adoption du communiqué final. □

Atteindre les objectifs de

La planification de l'EPT se poursuit au Pakistan malgré les difficultés existantes

Mme Zobaida Jalal, Ministre de l'éducation du Pakistan, a commencé son discours en évoquant la position de son pays face aux problèmes internationaux actuels, soulignant que l'ignorance, la pauvreté et l'analphabétisme sont le terreau de l'extrémisme, et que l'éducation est un instrument essentiel pour combattre le terrorisme. En réponse au Forum de Dakar et pour relever le défi de l'EPT, le Pakistan a tout d'abord recensé ses besoins éducatifs, une avancée considérable en soi. L'élaboration d'une stratégie éducative s'intègre totalement dans le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), l'accent étant mis sur la décentralisation de la planification jusqu'au niveau des districts. Le Pakistan a démontré son engagement politique envers l'EPT en réunissant une conférence nationale et des forums nationaux et dans les provinces, ainsi qu'en élaborant des plans d'EPT à l'échelon du pays et des provinces. Ces derniers sont axés sur l'éducation primaire, l'alphabétisation des adultes et l'éducation de la petite enfance. Les objectifs visés sont les suivants :

- ▷ éducation primaire : passage d'un taux de scolarisation actuel de 66% à 100% en 2015 avec une parité entre les sexes ; l'éducation des filles est un besoin prioritaire ;
- ▷ alphabétisation des adultes : passage d'un taux d'alphabétisation actuel de 49% à 86% en 2015, soit une augmentation de 81 millions de la population alphabétisée ;
- ▷ éducation de la petite enfance : passage d'un taux actuel de 25% pour la participation dans les centres d'éducation de la petite enfance à 50% en 2015.

Les plans mettent l'accent sur les groupes défavorisés, l'amélioration de la qualité, la réforme des programmes, le renforcement des alliances avec la société civile, la planification et la gestion au niveau des districts, et l'emploi des technologies de l'information et de la communication (TIC). L'évaluation de leur coût dépasse les budgets actuels d'environ 7 milliards de dollars, somme que les ressources nationales ne couvriront qu'à hauteur de 40% (le Pakistan

comptant sur les engagements internationaux pris à Dakar pour mobiliser le reste). Il faut explorer les partenariats entre le public et le privé mais le secteur public ne doit pas y trouver une excuse pour se dégager de ses responsabilités. Imposer des frais de scolarité, par exemple,

Nous ne pouvons, ni ne devons négliger le fait que l'ignorance, la pauvreté et l'analphabétisme sont le terreau de l'extrémisme. Il est plus important que jamais que l'UNESCO et tous les Etats membres redoublent d'efforts pour promouvoir l'éducation pour tous dans toutes les régions et sur tous les continents afin de lutter contre le terrorisme international.

Zobaida Jalal

conduirait à exclure davantage les pauvres. Le Pakistan se réjouit des récents efforts déployés pour alléger sa dette mais il déplore qu'il ait fallu qu'une guerre en soit à l'origine.

Mme Jalal a insisté sur l'importance de la coopération régionale en Asie du Sud, soulignant le grand nombre d'analphabètes et d'enfants non scolarisés dans cette région. Activement engagé dans la collaboration régionale, le Pakistan a partagé son plan national d'action en faveur de l'EPT avec d'autres pays. La crise afghane accroît la pression qui pèse sur les ressources pakistanaïses, et la situation des femmes et des enfants sans abri nécessite une action urgente. Tout en saluant les efforts internationaux déployés pour apporter des ressources supplémentaires à l'EPT, Mme Jalal a appelé à soutenir davantage une approche holistique de l'éducation en mettant l'accent sur les valeurs de la paix et de la pluralité. En conclusion, elle a exhorté le Groupe de haut niveau à faire avancer l'éducation en « passant ensemble à l'action ».

Des avancées grâce au partenariat et à la consultation au Sénégal

Le Ministre de l'éducation, M. Moustapha Sourang, a commencé son intervention en transmettant les regrets du Président du Sénégal, malheureusement empêché de répondre personnellement à l'invitation de l'UNESCO. Rappelant qu'au Forum mondial sur l'éducation de Dakar, celui-ci avait défini

la situation de l'éducation en Afrique comme une problématique qui « s'inscrit entre deux extrêmes : chômeur sans éducation ou être éduqué et chômer », M. Sourang a souligné que le Sénégal était résolu à s'attaquer à cette situation au travers de l'EPT. Insistant sur la responsabilité de l'Etat envers l'éducation, le ministre a fait remarquer qu'en Afrique subsaharienne, les Etats n'ont pas les moyens nécessaires pour remplir cette mission, d'autant qu'elle prend de l'ampleur avec la croissance de la population. Les Etats doivent donc expérimenter de nouvelles formes de partenariat et mobiliser des ressources extérieures. La volonté croissante des organismes d'aide pour financer le secteur social et concevoir le développement de façon holistique donne de bonnes raisons d'être optimiste.

Pour élaborer son plan national d'EPT, le Sénégal a adopté une approche systématique. Prenant en compte un programme décennal d'éducation et de formation inauguré

Ensemble, nous les hommes et femmes de bonne volonté du Nord et du Sud [...] disons que nous voulons l'éducation et le travail, pas l'un sans l'autre.

Abdoulaye Wade,
Président du Sénégal,
au Forum de Dakar

L'EPT à l'échelon national

en 1996, le plan national d'EPT a été lancé à l'occasion de l'anniversaire du Forum de Dakar. Son élaboration se décompose en cinq étapes comprenant une vaste consultation et une aide technique, tout en prévoyant une planification aux niveaux départemental et régional. Une soixantaine d'ONG apportent leur soutien à l'éducation, surtout non formelle. Une « charte du partenariat » a été élaborée pour offrir un cadre à la coopération entre tous les acteurs. Renforcer le consensus avec la société civile est une des grandes priorités. M. Sourang a également évoqué les rapports entre éducation de base et enseignement supérieur, en faisant part de deux préoccupations : premièrement, un accent trop marqué sur l'éducation de base risque de réduire les moyens de l'enseignement supérieur, et deuxièmement, les bailleurs de fonds sont divisés dans leur approche du financement de l'enseignement supérieur. Il a appelé l'UNESCO à arbitrer cette situation qui réclame un assouplissement des conditions de financement de l'éducation.

Discussion et réactions

Au cours de la discussion, **des enseignements ont été tirés des événements du 11 septembre** observant notamment que l'extrémisme puise à la source de l'analphabétisme et de la pauvreté. Cela souligne toute l'importance de l'éducation comme vecteur de la tolérance et gardienne de la paix. Il est à espérer que, une fois encore, le pire amène les hommes à montrer le meilleur d'eux-mêmes. Des commentaires et des remarques ont été faits sur un large éventail de sujets liés à l'EPT, en se référant souvent aux progrès accomplis et aux obstacles rencontrés dans les différents contextes nationaux.

Elargissant le débat, un participant a posé la question suivante : **Quelle éducation pour quel développement ?**

En réponse, il a été remarqué que les niveaux d'alphabétisation ne coïncident pas forcément avec les niveaux de progrès scientifique. Les participants ont fait d'autres commentaires généraux sur les approches éducatives dont ceux-ci :

- ▷ Il doit y avoir un droit à l'emploi tout comme un droit à l'éducation.
- ▷ L'éducation ne doit pas être considérée comme un service mais comme une institution qui transmet des valeurs.
- ▷ L'éducation doit promouvoir l'équité sociale.
- ▷ L'exclusion de l'éducation est un phénomène aussi bien culturel qu'économique.

Divers **points essentiels pour l'EPT** ont été abordés à l'appui de l'expérience des pays :

- ▷ Accès à l'éducation : les Philippines ont recensé et supprimé les frais éducatifs indirects comme la cotisation

des scouts et les droits d'examen, à la suite de quoi, le taux de scolarisation a augmenté de 7%. Dans le cadre de son plan national d'EPT, l'Inde accorde une priorité particulière aux groupes difficiles à atteindre comme les filles et les enfants des bidonvilles. Au Kenya, les mesures anti-discriminatoires en faveur des défavorisés comprennent la réadmission à l'école des adolescentes qui ont dû abandonner leur scolarité parce qu'elles étaient enceintes.

- ▷ Qualité de l'éducation : à titre d'exemple d'amélioration, les Philippines axent maintenant l'éducation de base sur cinq matières clés : philippin, anglais, sciences, mathématiques et éducation civique. La formation des enseignants et la réforme des programmes sont des éléments essentiels de l'amélioration de la qualité.
- ▷ Discrimination sexuelle : l'image des femmes que donnent un grand nombre de manuels est préoccupante.
- ▷ Formation/éducation non formelle des adultes : cette alternative à l'école doit être renforcée tout en suivant une politique de post-alphabétisation afin d'éviter la perte des compétences fraîchement acquises. Grâce à un programme d'alphabétisation radiodiffusé, l'éducation des adultes a progressé à Cuba qui a partagé cette expérience avec d'autres pays des Caraïbes. Sept pays de cette région travaillent ensemble à l'adoption de mesures communes d'alphabétisation. Le Directeur général de l'UNESCO a souligné la nécessité d'atteindre les adultes et de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie.
- ▷ Plans d'EPT : au cours de leur élaboration, il faut rendre compte des besoins financiers précis ainsi que de tout autre manque de moyens.

Il a été demandé de définir plus avant le rôle et l'objectif du Groupe de haut niveau, reconnu comme une occasion considérable de faire avancer l'EPT. Cette discussion a été programmée pour la dernière séance.

Diverses remarques se rapportaient au **rôle des ONG et de la société civile**. Pour leur part, elles ont exprimé leur volonté de travailler avec les gouvernements. L'un des participants a demandé si elles étaient des partenaires à part entière et à qui elles rendaient des comptes. Pour illustrer l'engagement de la société civile envers l'EPT, il a été rapporté qu'au Sénégal, les ONG ont contribué à une augmentation de 5% du taux d'alphabétisation. L'évaluation nationale des problèmes d'alphabétisation sous-estime cependant l'activité de la société civile et des organisations communautaires.

Les commentaires ont également porté sur **le rôle de l'UNESCO** : c'est la seule instance internationale où l'on peut discuter de l'éducation ; elle doit apporter un soutien intellectuel et jouer un rôle de premier plan dans le débat sur l'éducation. □

Forger les engagements poli

Des consultations et une gestion efficaces : deux clés de l'EPT selon le Canada

En introduction, Mme Maria Minna, Ministre de la coopération internationale du Canada, a réaffirmé

Je suis frappée de constater à quel point ces trois principes – prise en charge nationale, partenariat et rôle de la société civile – sont interdépendants. S'ils sont bien synchronisés, ils se renforcent mutuellement. Mais si l'un de ces éléments n'est pas pleinement mis à profit, les autres en pâtissent et nous nous éloignons des objectifs que nous voulons atteindre.

Maria Minna

l'importance capitale de l'éducation – du point de vue des droits de l'homme, de la santé, de la nutrition, de la prévention du VIH/sida, de la citoyenneté, de l'égalité, de la justice, de la dignité et de la tolérance. L'éducation de base est le fondement de l'apprentissage de toute une vie, nécessaire à tous dans le monde actuel. Comme le démontrent les faits, il est capital d'investir dans le développement social pour éliminer la pauvreté.

Le Canada est résolument déterminé à contribuer à la poursuite et à la réalisation des objectifs de Dakar. Prenant appui sur le *Rapport de suivi*, la ministre a mis l'accent sur trois principes interdépendants : la prise en charge nationale, le partenariat et le rôle de la société civile. Tous trois reposent sur la consultation des bailleurs de fonds et des communautés. Le Canada a mené une telle consultation pour élaborer son propre « plan d'action de donateur » pour soutenir l'EPT. Il en résulte que le pays va multiplier par quatre ses investissements dans l'éducation de base. Employer les ressources existantes de façon plus efficace et alléger le fardeau de la dette sont deux autres voies pour accroître le soutien à l'éducation. Le Canada ainsi que les autres pays du G8 sont fermement engagés envers l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Pour sa part, le Canada a d'ailleurs récemment prononcé un moratoire unilatéral sur le remboursement de la dette des PPTE qui obtiennent de bons résultats.

En dehors des moyens financiers, il faut aussi mobiliser des moyens humains, techniques et logistiques, en utilisant, par exemple, le réseau des éducateurs de l'UNESCO et en partageant les meilleures pratiques.

Mme Minna a attiré l'attention sur quatre questions de gestion :

- ▷ Renforcer la coordination entre les donateurs : ce sera l'un des objectifs majeurs de l'Equipe spéciale sur l'éducation du G8, dans laquelle le Canada entend jouer un rôle actif.
- ▷ Programmes phares : il faut veiller à ce qu'ils ne détournent pas les efforts et les ressources des processus

nationaux d'EPT.

- ▷ Rôle de coordinateur de l'UNESCO : l'UNESCO a renforcé son rôle mais son mandat est-il assez explicite ? Dispose-t-on des instruments adéquats pour faire avancer l'EPT ?
- ▷ Suivi de l'EPT : tous les partenaires doivent travailler à la mise au point d'indicateurs communs laissant aussi la place aux variations régionales. Les objectifs de développement du Millénaire sont un bon point de départ à cet égard.

En conclusion, elle a appelé à exploiter pleinement « les vastes ressources humaines dont nous disposons » pour poursuivre les objectifs de l'EPT.

La priorité pour l'UNICEF : remplir nos devoirs envers les enfants

« Une éducation primaire de qualité est un droit pour tous les enfants et un devoir pour tous les gouvernements » a déclaré Mme Carol Bellamy, Directrice générale de l'UNICEF, considérant que c'est là la base, fondée sur les déclarations et conventions internationales, d'une compréhension mutuelle de l'EPT. Développant ce principe, elle a attiré l'attention sur l'essentiel, à savoir que les « enfants soient mentalement et physiquement capables d'apprendre, et les enseignants prêts et aptes à enseigner dans des cadres éducatifs qui soient disponibles, abordables et accueillants pour les enfants et leurs parents ». Soulignant l'importance des partenariats étroits établis entre les institutions des Nations Unies et avec la société civile, elle a insisté sur la portée de l'Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles (UNGEI) dont l'objectif premier est d'éliminer les disparités entre les sexes d'ici 2005.

Chargée de représenter le PNUD à la présente réunion, Mme Bellamy a précisé que l'administrateur du PNUD considérait l'éducation comme un instrument essentiel du développement, et qu'il avait demandé aux coordinateurs locaux du monde entier d'accorder une attention particulière au soutien de l'UNGEI et des autres initiatives en faveur de l'EPT.

Mme Bellamy a détaillé les avantages que présente l'éducation des filles : c'est un facteur clé du développement économique ; les fillettes qui vont à l'école deviennent des femmes instruites qui sont plus à même d'envoyer leurs propres enfants à l'école et d'avoir moins d'enfants, mais en meilleure santé. Evoquant de nouvelles initiatives menées dans divers pays d'Afrique et d'Asie, elle a appelé à la mise en place de mécanismes pour atteindre les enfants exclus et défavorisés qui élaborent des approches ciblées pour ceux qui sont le plus en danger. Il faut agir contre le travail des enfants, les conséquences

tiques et les partenariats

Seule une éducation de qualité peut donner aux filles la confiance nécessaire pour déployer toutes leurs capacités [...] et mettre les jeunes femmes sur la voie de l'indépendance économique et sociale.

Carol Bellamy

du VIH/sida et les maladies que l'on peut prévenir afin que tous ces enfants puissent recevoir une éducation. Il faut également œuvrer en faveur d'une éducation de la deuxième chance qui soit de qualité. Mme Bellamy a conclu sur une note optimiste, en déclarant que le moment était le plus propice que l'on puisse imaginer pour relever

ces défis : c'est l'espoir et non le désespoir qui doit inciter les gouvernements, la société civile, les organisations et les citoyens à remplir les devoirs qui sont les nôtres envers les enfants.

Discussion et réactions

En réponse à ces exposés, le Directeur général de l'UNESCO a délimité le cadre du débat en demandant au Groupe de considérer quatre questions :

- ▷ Comment poursuivre la dynamique de l'EPT ?
- ▷ Comment manifester l'engagement politique et le traduire dans les faits ?
- ▷ Comment mobiliser les ressources ?
- ▷ Comment rendre les programmes phares compatibles avec les plans nationaux ?

Ces questions ont été abordées au cours de cette séance de discussion mais aussi reprises plus tard. Une fois encore, la discussion a été variée tout en portant essentiellement sur les partenariats et leur importance capitale dans la progression de l'EPT. Les participants ont également souligné à plusieurs reprises qu'il était temps de passer à l'action, de passer de l'élaboration des plans et des stratégies à leur mise en œuvre concrète, ce qui doit être l'un des aboutissements majeurs de cette réunion du Groupe de haut niveau.

Prise en charge nationale : les participants ont été unanimes, ce sont les pays qui doivent conduire leur plan d'EPT et sa mise en œuvre. C'est l'assise même du partenariat à l'échelon international : l'engagement national motive l'engagement international. En Europe centrale et de l'Est, la prise en charge nationale se traduit par de nouvelles dispositions législatives pour promouvoir l'éducation pour tous : la formation, le statut et la rémunération des enseignants en sont des éléments capitaux ainsi que le développement de l'emploi des TIC à des fins éducatives. Maintenant que l'on traduit en actions les plans nationaux d'EPT, il faut élaborer des principes directeurs de mise en œuvre.

Nature des relations : l'une des questions clés est de trouver comment organiser au mieux la coordination entre les pays et les instances internationales, autrement dit comment lier l'échelon mondial à l'échelon local – domaine où la société civile a un important rôle à jouer. Quel type d'interaction doit-il y avoir entre le mouvement mondial de l'EPT et les stratégies nationales de réduction de la pauvreté ? Les approches mondiales doivent toujours être en prise avec la réalité. Les partenariats doivent également s'ancrer sur le terrain, au sein des communautés et dans les institutions représentées à ce niveau. A l'échelon national, dans la mesure où l'éducation recoupe plusieurs secteurs, les partenariats doivent associer plusieurs ministères et s'appuyer par conséquent sur les structures existantes. A l'échelon international, quelles doivent être les relations entre les organismes multilatéraux et bilatéraux ? A l'autre extrémité de la chaîne, il ne faut pas sous-estimer l'engagement des familles et des communautés les plus pauvres (elles savent souvent ce qu'il faut pour rompre le cercle vicieux de la pauvreté). Tous ces partenariats nécessitent des dispositifs pour échanger l'information sur les objectifs, les interventions, les programmes et les bonnes pratiques – et pour cela, il faut une coordination adéquate et un dialogue permanent entre les partenaires internationaux et les pays.

Approches alternatives : les participants se soucient de la mise en place, en coopération avec la société civile, d'alternatives non formelles à l'école pour les jeunes non scolarisés, ces initiatives devant établir des liens avec le système formel.

Qualité : à maintes reprises, l'accent a été mis sur la qualité de l'éducation de base qui demande autant d'attention que les objectifs quantitatifs d'accroissement de l'accès à l'éducation.

Aide extérieure : selon le représentant de la Banque mondiale, les pays en développement consacrent 300 milliards de dollars à l'éducation alors que l'aide internationale ne s'élève qu'à 4 milliards de dollars, soit un peu plus de 1%. La communauté internationale peut-elle doubler le montant de cette aide ? Bien que dans les faits peu de choses aient changé sur ce front depuis Dakar, les initiatives de groupes tels que le G8 et la Campagne mondiale pour l'éducation donnent des raisons d'être optimiste. Il faut définir les mécanismes du soutien financier des donateurs en s'inspirant de ceux qui fonctionnent.

Programmes phares : les participants se sont félicités de l'adoption du nouveau programme sur les handicaps que l'UNESCO s'est engagée à promouvoir dans ses Etats membres. □

Mobiliser des ressources

L'engagement : le fondement de l'action – Royaume-Uni

Aucune forme d'aide au développement n'a plus d'incidence sur les perspectives d'un pays que l'éducation de ses enfants, en particulier des filles.

Clare Short

Reconnaissant l'ampleur du défi que constitue la généralisation de l'éducation primaire, Mme Clare Short, Secrétaire d'Etat à la coopération pour le développement international, a relevé que des pays avaient fait des progrès significatifs (citant neuf pays d'Afrique subsaharienne où le taux de scolarisation a atteint 90%).

L'engagement de Dakar assurant que

« aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation pour tous ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources » soulève deux questions :

- ▷ A partir de quoi peut-on juger qu'un pays a pris un engagement sérieux en faveur de l'EPT ?
- ▷ Comment la communauté internationale va-t-elle répondre à cet engagement ?

Une forte volonté politique, la détermination nationale et des politiques éducatives précises liées à un CSLP, sont des indicateurs d'engagement que Mme Short a suggéré de compléter par les trois suivants :

- ▷ suppression rapide des frais de scolarité et autres coûts directs ;
- ▷ affectation par les gouvernements de moyens significatifs à l'éducation de base ;
- ▷ efforts concrets pour promouvoir l'égalité entre les sexes.

Il est capital que les plans d'EPT fassent partie intégrante des plans de réduction de la pauvreté. Une fois ces plans au point, l'UNESCO doit user de son influence sur la communauté internationale pour qu'elle apporte le financement adéquat. Il est également primordial de bien coordonner l'action des donateurs en matière d'éducation, afin de réduire les coûts de transaction et les frais administratifs des pays en développement.

Evoquant le rôle et la structure du Groupe de haut niveau, Mme Short s'est prononcée en faveur d'un groupe plus restreint mais tout aussi représentatif, qui se réunirait tous les ans pour examiner le *Rapport de suivi*. Ce dernier doit être un outil de premier plan pour recenser les besoins particuliers, rassembler de nouveaux efforts et établir des liens avec d'autres instances comme les sommets du G8 et les réunions des organisations de Bretton Woods. Le Royaume-Uni s'est engagé à contribuer financièrement à un tel rapport. Mme Short a conclu son exposé sur cette déclaration retentissante et optimiste : « Nous sommes la première génération qui a la possibilité d'éliminer l'analphabétisme de la condition humaine. Faisons en sorte d'être à la hauteur de ce défi. »

Japon : Investir dans les capacités

M. Takao Kawakami, Président de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), s'est appuyé sur son expérience personnelle en Indonésie et au Pakistan pour souligner que les populations expriment une forte demande d'éducation (au Pakistan, par exemple, les femmes étaient déterminées à assister aux cours d'alphabétisation malgré leur charge de travail). La JICA considère l'éducation comme le fondement du développement et s'est engagée en faveur du renforcement des capacités dans une approche en deux points :

- ▷ soutien du personnel local pour garantir la prise en charge locale et la durabilité des actions ;
- ▷ partage de l'expérience japonaise pour aider et motiver les instances locales à définir leurs objectifs.

Les approches sectorielles sont un moyen de faciliter les accords entre donateurs, dans la mesure où elles forment un cadre souple permettant de tirer le meilleur parti des avantages de chaque organisme. En ce qui concerne la contribution du Japon à l'éducation, M. Kawakami a rappelé que son pays s'était engagé à apporter une aide financière étalée sur cinq ans au développement social en Afrique, et il a signalé que grâce à la construction d'infrastructures scolaires, les taux de scolarisation avaient augmenté. La prévention du VIH/sida et la réduction de la fracture numérique sont au cœur de l'aide japonaise. Suite à un examen des programmes d'éducation, la JICA a renforcé son action en faveur de l'éducation non formelle et de la coopération avec les ONG pour la prévention du VIH/sida à l'échelon des communautés. Le Japon collaborera étroitement à l'Équipe spéciale sur l'éducation du G8 pour mobiliser les efforts internationaux en faveur de l'éducation de base.

Il faut penser à employer l'aide des donateurs dans un cadre souple de façon à tenir compte des avantages de chacun d'entre eux. [...] Autre point important : ce ne sont pas les donateurs qui doivent mettre en œuvre les actions de coopération pour le développement, mais les pays eux-mêmes, en renforçant leurs moyens de prise en charge.

Takao Kawakami

en faveur de l'EPT

France : Coopérer pour promouvoir l'accès, l'équité et la qualité en matière d'éducation

M. Charles Josselin, Ministre délégué à la coopération et à la francophonie, a reconnu qu'au Forum de Dakar un grand progrès avait été fait pour confirmer l'engagement de la communauté internationale en faveur de l'éducation, lequel doit maintenant être mis en œuvre. Les grands objectifs que constituent l'accès, l'équité et la qualité des systèmes éducatifs, sont l'axe autour duquel toutes les parties

La France fera un effort exceptionnel d'allègement de la dette, évalué à 10 milliards d'euros. Nous souhaitons que ces allègements de dette bénéficient en priorité aux secteurs sociaux, et notamment au secteur éducatif.

Charles Josselin

prenantes doivent organiser leur dialogue. Rappelant que le niveau national était primordial, M. Josselin y a associé les deux principes d'appropriation et de participation. L'appropriation suppose que les gouvernements définissent eux-mêmes leur politique ; la participation implique toutes les parties prenantes dans le processus.

Déconseillant d'investir les ressources supplémentaires dans des systèmes éducatifs au rendement décroissant, il a appelé à privilégier des plans nationaux d'EPT basés sur une analyse pertinente et conçus selon une approche sectorielle. Ils doivent s'inscrire dans le cadre général de stratégies de lutte contre la pauvreté dans lesquelles l'allègement de la dette – comme la France s'y est récemment engagée – doit jouer un rôle clé. L'engagement de la France se traduit également par les actions suivantes : soutien du rôle de l'UNESCO en Afrique, collaboration à l'Equipe spéciale sur l'éducation du G8, projet d'investissement dans un travail contre le VIH/sida avec l'UNESCO, partenariat avec la Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) et la Banque mondiale, réorientation de l'aide de la France à l'éducation. En conclusion, M. Josselin a appelé à concilier la réponse aux besoins immédiats et profonds avec le soutien à long terme des efforts pour atteindre les objectifs de l'EPT.

G8 : L'éducation à l'ordre du jour

S'exprimant en sa double qualité de Directeur général pour l'aide au développement de l'Italie, et de Président de l'Equipe spéciale sur l'éducation du G8, M. Giandomenico Magliano a souligné que la création de l'Equipe spéciale reposait sur la volonté politique de lutter contre la pauvreté sous tous ses aspects – sociaux, culturels, éthiques, économiques et financiers. Il s'agit là, a-t-il fait remarquer,

d'un changement d'orientation politique considérable. Contrairement aux précédents sommets du G8, celui de Gênes était « extraverti » : le groupe veut désormais se tourner davantage vers l'extérieur et prendre des décisions concrètes au titre de sa participation active au développement international.

M. Magliano a insisté sur le contexte actuel de mondialisation en soulignant le besoin de « plus de gouvernance mondiale ». A cet effet, la politique doit porter sur trois points :

- ▷ valorisation du capital humain ;
- ▷ préservation du capital naturel ;
- ▷ distribution équitable du capital financier.

En ce qui concerne l'éducation, le G8 est conscient de la nécessité de donner la priorité à l'éducation dans le cadre des stratégies de réduction de la pauvreté, de renforcer les stratégies éducatives en employant les TIC, ainsi que de soutenir le rôle de l'UNESCO dans la poursuite des objectifs de l'EPT. Les buts particuliers de l'Equipe spéciale sont de :

- ▷ faciliter la coordination entre les gouvernements et les donateurs ;
- ▷ mobiliser les ressources supplémentaires nécessaires ;
- ▷ répondre aux besoins clairement définis ;
- ▷ suivre la réalisation des engagements pris à Dakar, en coopération avec les autres parties prenantes.

En conclusion, M. Magliano a annoncé que l'Italie allait apporter une contribution supplémentaire à l'UNESCO, et il a demandé à cette dernière « d'aider les pays en développement à intégrer l'éducation dans leurs politiques de développement, et d'inciter les pays développés à mobiliser des ressources supplémentaires ainsi qu'à renforcer l'efficacité et la cohérence en soutenant des stratégies éducatives prises en charge par les pays eux-mêmes. »

Lors du Sommet de Gênes, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays du G8 ont reconnu le rôle fondamental de l'éducation en tant que facteur clé de la croissance et de l'emploi.

Giandomenico Magliano

Les manques en matière de financement et de politique relevés par la Banque mondiale

L'EPT pâtit d'un manque financier et politique ainsi que l'a exposé M. Jozef Ritzen, Vice-président de la Banque mondiale chargé du développement humain. En introduction, il a fait état du défi considérable que

représente pour certains pays la réalisation des objectifs d'égalité entre les sexes et d'universalisation de l'éducation, d'autant que la pandémie du VIH/sida amplifie encore les problèmes. Grâce à l'allègement de la dette, une partie du manque de fonds va être comblée – environ 40% des ressources ainsi dégagées sont affectées à l'éducation, a-t-il évalué – mais à combien s'élève le reste ? Selon M. Ritzen, nous ne pouvons le savoir dans la mesure où les évaluations, y compris celles de la Banque mondiale, reposent sur une seule augmentation des efforts actuels, ce qui ne suffira certainement pas pour atteindre les populations les plus pauvres et les plus marginalisées qui n'ont pas d'accès à l'éducation. De plus, les évaluations ne tiennent pas compte des frais à couvrir pour que tous les enfants mènent leur scolarité primaire à terme. Le manque politique tient au fait que les moyens existants sont insuffisants et inadaptés aux résultats d'apprentissage

Il est indispensable que les efforts déployés pour combler le manque de fonds aillent de pair avec une volonté nationale affirmée de combler le manque politique. [...] Il faut combler le manque financier et le manque politique. C'est notre devoir envers les enfants de ce monde.

Jozef Ritzen

escomptés. La réforme des systèmes éducatifs pose des problèmes politiques, mais il faut s'y attaquer. Les réformes doivent également tenir compte de l'équipement matériel des écoles et du nombre d'heures de cours.

La coopération en faveur de l'EPT doit reposer sur la prise en charge nationale de la réforme éducative, un large échange des connaissances et

des expériences, un soutien budgétaire satisfaisant de l'éducation et une ouverture vers l'élaboration de politiques. Les capacités locales sont primordiales et doivent être renforcées – dans les ministères, les groupes de réflexion, la société civile et les services statistiques. La Banque mondiale, a affirmé M. Ritzen, est prête à déployer des efforts pour mobiliser des ressources supplémentaires en faveur de l'EPT et soutenir des politiques qui s'attaquent aux besoins des plus marginalisés : enfants des rues, handicapés, enfants qui travaillent ou sont en détresse à cause du VIH/sida.

Revenant sur les événements du 11 septembre, M. Ritzen a observé que la guerre est souvent en germe dans les manuels scolaires lorsque les pays voisins y sont décrits comme des adversaires. Les récents événements peuvent avoir une incidence positive sur la solidarité internationale mais elle sera négative sur la disponibilité des ressources.

Discussion et réactions

Point capital, la mobilisation des ressources a donné lieu à un débat riche et animé où l'accent a été mis sur le besoin de réponses concrètes et de moyens pratiques pour avancer dans la réalisation des objectifs de l'EPT. Malgré les chiffres et les engagements cités, les participants du Groupe de haut niveau ont reconnu qu'il faudrait faire beaucoup plus pour redresser la baisse de l'aide au développement qui a eu lieu dans les années 1990. Faute de mobiliser une volonté politique internationale plus affirmée et des moyens financiers plus importants, les objectifs de l'EPT ne seront pas atteints en temps, voire pas du tout.

Comment tenir l'engagement pris à Dakar de combler le déficit de financement ? L'engagement pris à Dakar suppose que les pays élaborent des stratégies pour atteindre les six objectifs du Cadre d'action de Dakar. Afin de faciliter le soutien international de la mise en œuvre de ces stratégies, il a été recommandé de créer un mécanisme afin de définir des critères précis pour évaluer l'engagement politique des pays en faveur des objectifs de l'EPT. On pourrait ainsi mesurer la crédibilité des plans nationaux d'EPT, et les pays pourraient plus facilement recevoir une aide accrue de la communauté internationale, comme s'y engage le Cadre d'action de Dakar.

Dans l'établissement des critères, une attention particulière doit être accordée aux efforts accomplis pour généraliser l'éducation primaire le plus tôt possible et avant 2015 au plus tard, ainsi qu'aux efforts déployés pour éliminer les disparités entre les sexes d'ici 2005. Les participants ont aussi estimé que l'évaluation du sérieux de l'engagement envers les objectifs de l'EPT devait tenir particulièrement compte du degré d'achèvement de l'éducation primaire gratuite et obligatoire – incluant la gratuité des manuels, des uniformes, du transport etc. pour les plus pauvres – et de la sécurisation de l'école et de l'environnement éducatif. Certains pays vont devoir procéder à une réorientation radicale de leur politique s'ils veulent être considérés comme sérieusement engagés à atteindre les populations plus marginalisées. Il est indispensable que les efforts déployés pour combler le manque de fonds soient assortis d'un engagement politique affirmé des pays. Il a également été observé à plusieurs reprises qu'il ne faut pas considérer les ressources sur un plan exclusivement financier. Rien ne pourra être réalisé sans ressources humaines ni coopération technique.

Des représentants des ONG ont signalé aux partenaires internationaux que l'augmentation des ressources ne doit pas représenter une augmentation du fardeau de la dette des pays bénéficiaires. L'accès aux fonds doit se faire le plus possible sous forme de dons. Une attention particulière doit

être accordée aux pays fortement endettés. Les ressources ne doivent pas être investies dans des systèmes qui s'avèrent peu efficaces mais uniquement dans des systèmes performants en termes d'accès, d'équité et de qualité.

Certains domaines nécessitent une attention particulière en termes d'investissement : éducation à la prévention du VIH/sida, éducation en situation d'urgence et de crise, équité entre les sexes et éducation des filles, formation des enseignants et amélioration de leurs conditions de travail, sécurisation des écoles et de l'environnement éducatif, tous ces aspects de l'éducation ont été signalés à maintes reprises comme des domaines appelant une attention particulière en matière d'investissement. Bien que le VIH/sida et l'instabilité générée par les conflits et les guerres civiles entravent le processus éducatif, il ne faut pas considérer qu'ils empêchent tout progrès. Il faut au contraire traiter ces problèmes avec l'attention et les moyens nécessaires.

La faiblesse des résultats d'apprentissage est un autre point préoccupant. La fourniture durable de manuels et l'emploi efficient des TIC dans le processus éducatif offrent des moyens relativement simples d'améliorer considérablement la qualité de l'éducation.

L'éducation de base et la généralisation de l'éducation primaire, en particulier, restent la priorité numéro 1. Il a été demandé à l'UNESCO de définir clairement les stratégies nécessaires pour réaliser la généralisation de l'éducation primaire. Cela étant, plusieurs participants ont fait remarquer que l'engagement pris à Dakar ne doit pas entraver le développement des autres cycles éducatifs, comme le secondaire et l'enseignement supérieur.

Renforcer la coordination entre les organismes de développement aux niveaux international et national : c'est une condition préalable, ont souligné les participants, à la réduction de la charge administrative pesant sur de nombreux pays en développement qui travaillent avec un grand nombre de partenaires différents pour réaliser leurs objectifs de développement national.

Il a été rappelé que l'intégration des plans nationaux d'EPT dans un cadre général de développement et des approches sectorielles, des CSLP en particulier, est une condition préalable capitale au développement durable et à une bonne coordination entre les partenaires du développement à l'échelon national. L'articulation des plans nationaux d'EPT avec les stratégies de lutte contre la pauvreté a également été soulignée comme un facteur déterminant pour que le soutien à long terme des partenaires internationaux se poursuive jusqu'à la mise en œuvre de ces plans. Définir séparément les plans nationaux d'EPT

comme des « plans UNESCO-EPT », c'est courir le risque de créer des cloisonnements et des systèmes parallèles ainsi que de déployer des efforts qui fassent double emploi. Il est donc essentiel, a-t-il été précisé, de s'appuyer sur les structures et l'expérience existantes pour utiliser au mieux les ressources. De leur côté, les partenaires de l'EPT doivent veiller à ce que les CSLP et autres stratégies nationales accordent suffisamment d'attention aux six objectifs de l'EPT.

Une fois encore, les participants ont insisté sur **l'importance des processus d'appropriation nationale** en matière d'EPT pour garantir la pérennité des actions au-delà de l'intervention des partenaires internationaux. Les programmes éducatifs ne peuvent être réellement efficaces sans une large consultation et la participation de la communauté. Ce sont les pays eux-mêmes qui doivent définir leurs buts et objectifs de développement, la communauté internationale n'étant qu'un partenaire (financier et technique) dans cette entreprise. Il faut investir à la fois du temps, des moyens financiers et des ressources humaines dans le renforcement des capacités nationales et institutionnelles afin de mettre en place des groupes de réflexion critiques et analytiques opérationnels à l'échelon national.

Plusieurs intervenants ont posé la question de savoir **comment maintenir la dynamique de l'EPT** au fil des ans. Il est urgent de répondre aux fortes attentes des pays qui ont mis au point de bons plans d'EPT et cherchent un financement pour les mettre en œuvre. La Tanzanie, par exemple, a besoin d'environ 93 millions de dollars par an. La communauté internationale doit apporter une réponse concrète aux pays afin de maintenir la dynamique de l'EPT – son intervention ne peut pas attendre un ou deux ans. C'est maintenant qu'il faut agir pour répondre aux engagements pris à Dakar et obtenir des résultats sur le plan de l'enseignement et des performances scolaires.

Pour réaliser les objectifs de l'EPT et soutenir les efforts, les moyens de financement traditionnels de l'éducation ne suffiront pas, il faut aller plus loin. La plupart des intervenants ont souligné **le rôle capital de la participation de la société civile et de la gouvernance locale**, ainsi que de la gestion locale, pour répondre aux besoins éducatifs. On ne pourra maintenir la dynamique à long terme que si la base même de la société participe au processus. Les participants ont souligné la nécessité de rompre avec les moyens conventionnels de financement de l'éducation. La prise en charge locale de l'aide elle-même a été suggérée comme une stratégie innovante. □

Participation de la société

Le rôle unique et capital de la société civile – Oxfam Grande-Bretagne

Directrice d'Oxfam Grande-Bretagne, Mme Barbara Stocking a commencé par énumérer ce que la société civile et les ONG apportent au processus de l'EPT : un lien étroit avec ce qui se passe sur le terrain et un sens aigu de ce qui peut fonctionner et de ce qui est voué à l'échec. Sur le plan international, la société civile œuvre pour que l'éducation reste une des grandes priorités mondiales, pour suivre les progrès, promouvoir des changements et mobiliser l'aide du public. Au niveau national, la société civile doit participer à l'élaboration des plans d'EPT et au suivi de leur mise en œuvre. A l'échelon local, niveau privilégié de la société civile, les ONG agissent en matière d'expérimentation, d'innovation et de promotion de la

Ce que la société civile apporte, c'est souvent un sens aigu de ce qui va concrètement fonctionner, de ce qu'est réellement la situation, et de la façon dont les populations veulent que leur système éducatif fonctionne.

Barbara Stocking

responsabilité des communautés. Au sujet de l'initiative mondiale, Mme Stocking a mis l'accent sur l'objectif de l'universalisation de l'éducation de base gratuite, sans aucun frais indirect. Le suivi national, avec des rapports à la disposition du public, doit être l'une des composantes essentielles de l'initiative mondiale, qui doit aussi prévoir un mécanisme viable pour combler les déficits financiers.

En ce qui concerne la mission du Groupe de haut niveau, la directrice d'Oxfam a appelé à prendre des mesures d'urgence pour recenser les manques financiers dans chaque pays – cela doit être fait avant mars 2002 pour la Séance spéciale des Nations Unies qui a été reportée et le Sommet du G8 au Canada. Il faut organiser le soutien de la mise en œuvre des plans nationaux, surtout dans les pays où il y a un manque en matière de politique et de pratique. Le Groupe de haut niveau pourrait être plus efficace s'il était plus restreint, avec une rotation de ses membres. On pourrait ainsi obtenir plus rapidement les progrès urgents qui s'imposent. L'UNESCO a pour tâche de canaliser l'engagement affirmé du Groupe de haut niveau, et elle doit y parvenir si l'on veut que cette réunion fasse changer les choses.

L'éducation : un droit de l'homme – Marche mondiale contre le travail des enfants

S'appuyant sur l'expérience qu'il a acquise en travaillant avec des enfants victimes de l'esclavage et de la prostitution, M. Kailash Satyarthi, Président de la Marche mondiale contre le travail des enfants, a déclaré que l'éducation est la clef de leur libération. Il a cité des

Hier, on ne pouvait pas dormir en paix en sachant que près de nous, des gens avaient faim, mais aujourd'hui, on ne peut même plus vivre ni travailler en paix en sachant que près de nous, des gens restent sans éducation.

Kailash Satyarthi

exemples en Inde, aux Philippines et au Brésil pour montrer comment l'éducation peut donner leur autonomie aux enfants et à leurs parents, et leur permettre d'échapper à l'indignité de l'esclavage, du travail forcé et d'une dette impossible à rembourser. Bien que l'éducation soit un droit inaliénable de l'être humain, elle n'est souvent pas respectée ni mise en œuvre comme tel. Pour y parvenir, M. Satyarthi a présenté sept points clés sur lesquels axer l'action :

- ▷ appropriation locale employant activement les médias locaux et les institutions pour obtenir davantage d'engagement politique ;
- ▷ participation de toutes les parties prenantes, y compris de la société civile – ce qui demande un soutien particulier là où les gouvernements considèrent les organisations de la société civile comme des détracteurs ;
- ▷ un financement approprié et en temps utile, de source interne et externe ;
- ▷ engagement envers l'abolition du travail des enfants, avec la conviction que l'éducation en est la plus puissante mesure préventive ;
- ▷ des mécanismes de suivi efficaces aux niveaux local, national et international, reposant sur une large participation et une parfaite transparence ;
- ▷ des systèmes de recours et de réparation : là où les parents ont besoin de faire valoir le droit à l'éducation de leurs enfants, des institutions doivent être dotées des moyens de leur offrir un recours rapide ;
- ▷ coordination entre les ministères et les services ainsi qu'avec les organisations de la société civile travaillant dans divers domaines. L'éducation est un lien avec l'équité entre les sexes, l'emploi, le handicap, le VIH/sida, les minorités et de nombreux autres domaines.

civile

M. Satyarthi a vigoureusement recommandé que, de la même façon que l'on défend d'autres droits de l'être humain, des mécanismes nationaux et infranationaux suivent la mise en œuvre de l'éducation en tant que droit de l'homme. Ce sont souvent les commissions pour les droits de l'homme qui remplissent cette fonction au niveau national, mais il devrait aussi y avoir des comités de surveillance au niveau des districts, a-t-il proposé. Reprenant les propos d'un petit Indien au Président Clinton, M. Satyarthi a conclu en déclarant que nous devons tous, quels que soient nos moyens, travailler en faveur de l'éducation pour tous.

Discussion et réactions

En réponse aux interventions, les participants ont fait état d'autres voies d'engagement de la société civile en faveur de l'EPT. Ils ont souligné que dans de nombreux endroits, la coopération avec la société civile prend une place croissante dans les processus d'EPT, même si ce n'est pas encore partout le cas. Il faut poursuivre les efforts à tous les niveaux pour intégrer la société civile dans le processus. Les gouvernements ne peuvent pas réaliser l'EPT à eux seuls, ils ont besoin de coopérer avec la société civile et doivent aussi faire appel au secteur privé. A l'échelon local, l'EPT demande une coopération harmonieuse entre autorités et communautés. L'éveil de la petite enfance nécessite également que les communautés locales se mobilisent. La société civile joue un rôle capital en matière d'accroissement de la scolarisation, en particulier des filles. L'école ne peut pas tout résoudre à elle seule, il faut sensibiliser les communautés à la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école, dans les quartiers pauvres, par exemple, et la société civile peut être une force mobilisatrice à cet égard. Elle est aussi un relais important pour transmettre le message de l'EPT sur le terrain, une action qui se heurte à des problèmes de distance, de diversité des populations et de langue. Dans certains contextes, la société civile peut assurer une meilleure continuité que les gouvernements.

La participation de la société civile doit inclure les enseignants et leurs organisations, en prêtant l'attention nécessaire à la formation des enseignants ainsi qu'à leur rôle et à leur statut. Les représentants de la société civile ont appelé à un meilleur partage entre les régions des façons dont la société civile est engagée dans le processus de l'EPT, et ils ont déploré que des ressources servent à acheter des armes plutôt qu'à financer l'EPT. Alors que la

société civile renforce ses liens avec les institutions du système des Nations Unies, il doit aussi y avoir une communication transparente des plans et des stratégies pour garantir une pleine coopération.

Les participants ont saisi l'occasion pour attirer l'attention sur les pays à risque qui, faute d'efforts particuliers, n'ont aucune chance d'atteindre les objectifs de Dakar. Il faut cibler l'action sur les groupes les plus défavorisés, « les plus déshérités des déshérités ». L'éducation de base est un droit de l'homme et un facteur d'évolution sociale – comment apporter réellement des ressources pour le développement humain dans les pays où l'analphabétisme est important ?

Plusieurs participants ont parlé d'une approche holistique de l'éducation – garantissant le maximum de liens et connexions pertinents. Cela suppose de considérer les différents niveaux de l'éducation de façon cohérente, de mettre l'accent sur les valeurs qui soutiennent la qualité de l'éducation, de reconnaître que l'éducation est une question de relations humaines, et d'établir des liens entre les approches formelles et non formelles à l'échelon local. □

Suivi des progrès de l'EPT : perfectionnement du rapport annuel

Le *Rapport de suivi* a été accueilli comme un précieux instrument d'évaluation des progrès accomplis. Le Directeur général de l'UNESCO a fait observer que ce n'était qu'un premier essai et il a chargé l'UNESCO de produire dans les années à venir un rapport de haute qualité pour alimenter le travail du Groupe de haut niveau.

Les participants ont demandé que le rapport soit un outil instructif pour tous les acteurs de l'EPT. Ses prochaines éditions devraient examiner les expériences d'EPT en en dégageant les problématiques, rendre compte de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas, indiquer quels sont les pays qui risquent de ne pas atteindre les objectifs de Dakar, et citer des exemples modèles et des réussites, en présentant une analyse des raisons des différentes situations et en tirant les leçons à retenir.

Pour y parvenir, le rapport doit être un instrument concret de suivi. L'une des conditions du suivi des progrès étant la précision des données, le rapport devra fournir des statistiques précises sur les résultats obtenus au niveau national, en indiquant clairement quels sont les pays qui progressent, et quels sont ceux qui rencontrent de graves problèmes dans la mise en œuvre de leurs stratégies pour atteindre les objectifs de l'EPT. Il devra également présenter des données qualitatives et quantitatives précises pour chaque pays. Le rapport sera ainsi un outil pratique pour aider le Groupe de haut niveau à maintenir l'engagement à long terme nécessaire pour que la mobilisation des ressources soit stable. Il permettra au Groupe de suivre les avancées concrètes et à la communauté internationale de réagir à ces résultats.

Le Groupe de haut niveau a reconnu le rôle essentiel de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) dans l'élaboration d'un rapport de qualité doté de données précises. L'ISU fournira les données clés actualisées et l'UNESCO aura la charge de rédiger le rapport en mettant les informations en contexte.

Le rapport annuel de suivi doit également rendre compte des avancées obtenues par d'autres organismes et instances, comme l'Equipe spéciale sur l'éducation du G8, en renforçant la coopération et la mobilisation internationales en faveur de l'EPT. Il doit rendre compte des changements d'orientation et de priorité opérés par les organismes internationaux pour soutenir l'EPT.

Des indicateurs spécifiques doivent être mis au point pour mesurer les flux de financement et en suivre convenablement l'évolution, chaque partie devant s'engager à rendre des comptes.

En résumé, le rapport annuel de suivi doit :

- ▷ fournir tous les ans un moyen d'évaluer les progrès ;
 - ▷ servir d'instrument clé au Groupe de haut niveau pour remplir sa mission de suivi ;
 - ▷ employer des indicateurs qui soient pertinents et soutiennent le travail de suivi du Groupe de haut niveau ;
 - ▷ mener une analyse approfondie ;
 - ▷ présenter des données précises de qualité, à partir des informations fournies par les pays ;
 - ▷ présenter des données ventilées par pays et agrégées ;
 - ▷ recenser les manques et les faiblesses des actions d'EPT ;
 - ▷ montrer quels sont les pays qui réussissent et pourquoi, et recenser les meilleures pratiques ;
 - ▷ examiner les expériences d'EPT de façon instructive.
- L'UNESCO coordonnera le rapport, assurant sa rédaction en recensant et en mettant en lumière les sujets ou les pays/régions qui posent problème (incidence du VIH/sida, pays ayant besoin d'aide pour leur plan national, etc.). L'ISU en sera un des piliers en fournissant des données précises et de grande qualité. □

Rôle et nature du Groupe de haut niveau

Dès le début de la réunion, les participants ont posé des questions sur la nature et le rôle du Groupe. La dernière séance a donné lieu à un large échange de vues sur ce sujet. Pour ce qui est de cette première réunion, elle a permis de rassembler, à l'initiative de l'UNESCO, un éventail représentatif des acteurs de l'EPT (pays en développement, société civile, organismes bilatéraux et multilatéraux) et de montrer le large consensus sur l'EPT et les objectifs de Dakar. Elle a également permis de réitérer l'engagement collectif envers l'EPT et de maintenir ainsi la volonté politique et la dynamique. Enfin, elle a donné aux bailleurs de fonds l'occasion d'exprimer et de définir, face au

représentants des gouvernements des pays en développement, leur engagement en faveur de l'EPT.

La discussion sur le rôle du Groupe a soulevé des questions fondamentales de gouvernance mondiale auxquelles a répondu le Sous-Directeur général pour l'éducation, M. John Daniel.

La discussion sur le rôle du Groupe a soulevé des questions fondamentales de gouvernance mondiale auxquelles a répondu le Sous-Directeur général pour l'éducation, M. John Daniel.

Faisant la distinction entre gouvernance (mobilisation de la volonté politique et dynamique) et gestion (organisation concrète du travail), il a demandé si un dispositif de gouvernance mondiale était nécessaire ou souhaitable pour l'éducation. Un tel dispositif risquerait de limiter les organismes multilatéraux et bilatéraux existants dans leurs priorités d'action. Il n'en reste pas moins que les dispositifs de gestion font progresser le travail de l'EPT avec cohérence, surtout s'ils sont bien connectés avec les instances des gouvernements et des organismes. Le Groupe de haut niveau et le Groupe de travail sur l'EPT sont des dispositifs de gestion formels, tandis que les dispositifs informels recouvrent les groupes ad hoc qui examinent divers aspects de l'EPT. Le fonctionnement de ces différents dispositifs reposant sur la volonté de coopérer des partenaires, la question qui se pose est : comment améliorer la gestion de l'EPT ?

Compte tenu de l'importance d'impliquer le secteur privé dans le soutien du mouvement de l'EPT, il a été recommandé de redoubler d'efforts pour inviter des acteurs du secteur privé à participer au Groupe de haut niveau.

En ce qui concerne le rôle et la fonction du Groupe, ainsi que sa structure et son mode de fonctionnement, les participants ont fait les suggestions suivantes :

En matière de fonction et de rôle, le Groupe de haut niveau doit :

- ▷ susciter l'engagement politique aux plus hauts niveaux ;
- ▷ veiller à ce que les objectifs de Dakar soient dotés de moyens opératoires ;
- ▷ servir de catalyseur de la mobilisation des ressources pour l'EPT ;
- ▷ guider les efforts de tous les partenaires et suivre leurs contributions ;
- ▷ user de la légitimité qu'il a au nom de l'UNESCO et en tant qu'instrument du système des Nations Unies pour appeler les autres acteurs, donateurs et autres organismes internationaux et régionaux, par exemple, à rendre compte de leur participation à l'EPT ;
- ▷ examiner l'analyse des progrès de l'EPT à l'aide du *Rapport de suivi* ;
- ▷ recenser et traiter les problèmes rencontrés dans la réalisation des objectifs de l'EPT ;
- ▷ viser à résoudre les problèmes et à tirer les leçons de ce qui a été fait ;
- ▷ fixer des objectifs assortis d'échéances et définir des actions pour hâter la réalisation efficiente des buts de l'EPT.

En matière de structure et de mode de fonctionnement, le Groupe de haut niveau :

- ▷ pourrait être plus restreint, une quinzaine de membres, par exemple, afin de permettre un débat plus ciblé, tout en conservant sa représentativité ;
- ▷ doit, quelle que soit sa taille, adopter un mode de travail et de fonctionnement propice à un dialogue réel et ouvert ;
- ▷ doit être un lieu de discussion interactive où les exposés et discours écrits seront distribués et non présentés oralement ;
- ▷ doit se réunir une fois par an pour examiner le *Rapport de suivi* et y réagir ;
- ▷ doit être souple ;
- ▷ doit assurer une continuité dans sa composition tout en permettant un renouvellement de ses membres au fil du temps. □

Point de vue d'un observateur

Le présent rapport ne serait pas complet s'il n'essayait pas de rendre le ton et l'esprit de la réunion. C'est ce à quoi s'emploie ce chapitre à l'appui des observations de diverses personnes qui n'ont pas participé directement au débat.

Un encouragement : les participants sont prêts à agir ! Ils l'ont exprimé par l'esprit de coopération qui a régné sur les deux jours de réunion. La participation active de tous les différents acteurs a nourri un esprit de respect mutuel et de dialogue. La société civile a été reconnue comme un partenaire à part entière des instances d'EPT pour la planification, l'élaboration des politiques, la mise en œuvre et le suivi, même s'il faut encore encourager certains pays à ne pas restreindre l'engagement de la société civile, ni à s'y opposer. De leur côté, les organisations de la société civile se sont engagées à travailler avec les gouvernements et les organismes multilatéraux pour trouver des solutions et suivre les progrès. Plusieurs donateurs bilatéraux et multilatéraux ont également pris des engagements concrets

L'éducation non formelle et l'alphabétisation semblent être une priorité des pays en développement mais les donateurs ne paraissent pas y accorder autant d'intérêt.

en promettant publiquement, au cours de la réunion, d'accroître leur financement de différents volets de l'EPT.

Une ambivalence : deux des objectifs de Dakar portent sur l'alphabétisation des adultes, point sur lequel

le Directeur général de l'UNESCO a rappelé l'attention pendant la réunion. On a pu remarquer que l'éducation non formelle et l'alphabétisation ont été évoquées dans les exposés ou les interventions de huit participants au moins des pays du Sud. En revanche, les organismes multilatéraux et bilatéraux en ont à peine parlé. L'éducation non formelle et l'alphabétisation semblent être une priorité des pays en développement mais les donateurs ne paraissent pas y accorder autant d'intérêt.

Une affirmation (et un défi...) : les participants ont clairement reconnu l'importance de l'UNESCO dans la coordination des efforts. Cela recouvre aussi bien la coordination des partenariats, au travers du Groupe de haut niveau et du Groupe de travail, par exemple, que l'usage de sa position pour faire en sorte que les partenaires multilatéraux et bilatéraux répondent à leurs engagements financiers. Il est nettement ressorti de la réunion que le groupe compte également sur l'UNESCO pour conduire les opérations intellectuelles, et notamment l'élaboration des concepts de l'EPT et la formulation des stratégies. Les participants ont appelé l'UNESCO à être une source d'inspiration ainsi qu'à communiquer ses plans de façon claire et transparente. Contrairement à l'année dernière, les efforts déployés par l'UNESCO en matière de coordination ont été plus que reconnus : des questions ont été posées – et des propositions ont été faites – sur les moyens humains, techniques et financiers dont l'UNESCO a besoin pour effectuer ce travail. Ces réactions ont montré d'une part, l'importance capitale du rôle de coordination de l'EPT et les grandes espérances placées dans l'UNESCO, et d'autre part, une nouvelle confiance dans la capacité de l'UNESCO de relever le défi. □

Conclusion

Au cours de la séance finale, le Sous-Directeur général pour l'éducation a énoncé cinq points d'action pour l'UNESCO et les Etats membres que la réunion a mis en lumière :

- 1 La préparation de plans nationaux d'EPT est le moyen de hâter les progrès dans la réalisation des objectifs de Dakar.
- 2 En s'appuyant sur les structures existantes, les partenaires à l'échelon national doivent définir des critères d'évaluation des progrès.
- 3 Une stratégie d'ensemble sera élaborée d'ici mars 2002 pour rendre le Cadre d'action de Dakar opérationnel. Elle fixera des échéanciers, intégrera les programmes phares, montrera les liens entre les activités, et présentera la version finale de l'initiative mondiale.
- 4 L'UNESCO préparera un *Rapport de suivi* faisant autorité, après avoir fixé des principes directeurs pour sa gestion et sa réalisation.
- 5 L'UNESCO poursuivra le dialogue sur la structure et la forme du Groupe de haut niveau, en tenant compte de cette première expérience et des remarques qui ont été faites.

La réunion a eu pour principal résultat de produire le Communiqué final (cf. Annexe 2 pour son texte intégral) qui a été adopté à l'unanimité au terme d'une discussion. En dehors de questions de clarification des termes et d'harmonisation des versions anglaise et française, l'essentiel de la discussion a porté sur la nature et la composition de l'Equipe spéciale évoquée dans la troisième

recommandation du Communiqué : qui en seront les membres et à qui rendra-t-elle des comptes ? Le Directeur de l'Unité du suivi de Dakar a précisé que l'Equipe spéciale serait composée de moins de quinze personnes issues des différentes instances représentées dans le Groupe de haut niveau, à savoir les pays en développement, les pays industrialisés, les organismes internationaux et la société civile, et que dans la mesure du possible, elle se réunirait de façon virtuelle en s'appuyant sur le travail lancé à cet égard par le deuxième Groupe de travail sur l'EPT lors de sa réunion de septembre 2001. Le Sous-Directeur général pour l'éducation a ajouté qu'elle rendrait compte au Directeur général de l'UNESCO, au titre du mandat qu'il a reçu de coordonner les efforts de l'EPT. Le Groupe de haut niveau a approuvé ces précisions et accepté d'examiner les progrès accomplis par l'Equipe spéciale à l'occasion de sa prochaine réunion. Cette décision a été consignée dans le Communiqué.

Le Directeur général de l'UNESCO a ensuite conclu la séance, en présence des Présidents de la Conférence générale et du Conseil exécutif de l'UNESCO, en remerciant tous les participants pour leur contribution à la réunion et leur engagement en faveur de l'Éducation pour tous. □

La réunion a eu pour principal résultat de produire le Communiqué final qui a été adopté à l'unanimité au terme d'une discussion.

Annexes

1. Discours de M. Koïchiro Matsuura,

Madame la Présidente du Conseil exécutif,
Mesdames et Messieurs les membres du
Groupe de haut niveau,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette première réunion du Groupe de haut niveau sur l'Education pour tous (EPT). La date de cette réunion a été choisie de manière à coïncider avec la 31^e session de la Conférence générale de l'UNESCO qui offre une occasion idéale de faire entendre le message de l'éducation pour tous à une grande assemblée internationale de décideurs du monde entier.

Nous avons des raisons d'espérer qu'au cours des années qui nous séparent de 2015, il sera possible de réaliser une véritable avancée vers l'accès de tous à une éducation de base de bonne qualité. Mais nous sommes aussi inquiets et préoccupés en nous demandant si certains pays pourront surmonter les contraintes qui freinent le développement de leur éducation. Nos inquiétudes sont antérieures aux événements tragiques qui se sont déroulés aux Etats-Unis le 11 septembre et dont les conséquences jettent une ombre funeste sur l'ensemble des programmes mondiaux visant à renforcer la paix, le développement et la sécurité. Il est impératif de ne pas laisser l'EPT être aussi la victime de ces événements.

J'estime que l'éducation pour tous est devenue encore plus vitale avec les changements qui ont affecté la scène internationale. Un des thèmes centraux du rapport Delors, « Apprendre à vivre ensemble », a subitement acquis une pertinence et une urgence nouvelles. Plus que jamais, les contenus, les méthodes et les résultats de l'enseignement doivent être revisités pour faire de l'éducation un instrument plus efficace et plus puissant en vue d'« élever dans l'esprit des hommes les défenses de la paix ». Il est particulièrement important que les jeunes esprits soient détournés de la violence et dirigés vers les vertus de tolérance, de compréhension mutuelle et de paix, non seulement dans leurs actions, mais aussi dans leurs pensées et dans leurs paroles.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, en ma qualité de Directeur général de l'UNESCO, j'ai reçu mandat du Forum mondial sur l'éducation de Dakar de réunir un Groupe de haut niveau

à la fois restreint et souple qui contribuerait à renforcer la volonté politique et la mobilisation des moyens techniques et financiers. Composé de décideurs représentant au plus haut niveau les gouvernements et la société civile des pays développés et en développement, ainsi que les organismes de développement, ce groupe doit être un instrument stratégique permettant à la communauté internationale de rendre compte de l'action menée en relation avec les engagements pris à Dakar.

En préparant cette réunion, j'ai essayé de faire en sorte que le Groupe de haut niveau soit largement représentatif de toutes les parties prenantes à l'EPT sans dépasser un nombre raisonnable de membres. Le Cadre d'action de Dakar a mis fortement l'accent sur « l'appropriation » de l'EPT par les pays en développement et sur l'action au niveau national. Dans cette optique, j'ai voulu que la moitié environ des participants principaux viennent des pays en développement. Les autres catégories représentées sont les partenaires bilatéraux du développement, les institutions et organismes multilatéraux et la société civile. Pour élargir – dans des limites acceptables – la représentativité du groupe, j'ai aussi invité un certain nombre d'observateurs dont la présence ne peut qu'enrichir nos débats.

Durant les 18 derniers mois, il s'est tenu plusieurs réunions internationales et régionales de niveau ministériel dont le but était de favoriser de nouveaux progrès vers la réalisation d'ici à 2015 des six objectifs de Dakar. Au nombre de ces réunions figurent la Conférence E-9, tenue à Beijing en août, et la Conférence internationale de l'éducation tenue à Genève le mois dernier. Au niveau technique ou professionnel, nous avons tenu deux réunions du Groupe de travail sur l'EPT et il y a d'innombrables contacts journaliers et des échanges de vues réguliers entre les partenaires de l'EPT.

Avec cette séance inaugurale du Groupe de haut niveau, le couronnement de tout l'édifice de l'EPT est maintenant en place. Depuis cette position privilégiée, le Groupe de haut niveau peut appréhender l'ensemble des activités d'EPT et donner l'élan politique nécessaire pour aller de l'avant. Bien que n'ayant pas à strictement parler le caractère d'une évaluation, la présente réunion est une occasion précieuse de prendre la mesure des progrès et des problèmes constatés depuis Dakar et de s'interroger sur la direction dans laquelle nous allons. Elle nous donne la possibilité de passer en revue ce qui a été fait et, surtout peut-être, ce qui devrait être fait, en relation notamment avec les six objectifs de Dakar et les cibles qui leur sont associées.

Directeur général de l'UNESCO

De toute évidence, le mandat et les fonctions du Groupe de haut niveau revêtent une importance cruciale pour l'ensemble du mouvement en faveur de l'EPT. En tant que représentants de ce mouvement, il nous incombe de baliser le chemin à parcourir. Nous devons partager nos intuitions et nos idées sur la meilleure manière de faire face aux défis de l'EPT. Et nous avons besoin du soutien de tous ceux qui sont représentés ici, non seulement maintenant, mais aussi dans la période à venir, pour obtenir que l'EPT se situe encore plus haut dans l'échelle des préoccupations mondiales. J'exprime l'espoir que le groupe servira de caisse de résonance aux efforts en faveur de l'EPT et qu'il nous encouragera tous à nous faire les ambassadeurs éloquentes et énergiques non seulement des buts et des idéaux de l'EPT mais aussi des modalités concrètes permettant de les atteindre. Dans l'esprit du Cadre d'action de Dakar, le Groupe de haut niveau est un levier politique. Comme vous le savez, la fonction d'un levier est de faire bouger les choses. Le mouvement de l'EPT a besoin de votre action de levier !

Avant de parler des trois principales composantes de notre programme – l'engagement politique, la mobilisation des ressources et la participation de la société civile et les partenariats – je voudrais évoquer quelques-uns des grands défis qu'il est essentiel de relever pour avoir des chances réalistes d'atteindre les principaux objectifs de Dakar.

En premier lieu, nous devons nous employer à élaborer des stratégies efficaces et imaginatives pour éduquer les pauvres, les exclus et les groupes défavorisés. La pauvreté demeure le principal obstacle à l'exercice du droit à l'éducation. Nous devons trouver des moyens d'éduquer les pauvres en dépit de leur pauvreté et au milieu de leur pauvreté, pour les sortir de leur pauvreté. Par ailleurs, nous ne devons pas nous préoccuper seulement de la pauvreté rurale, si grave soit-elle, mais nous attaquer aussi à la situation désespérée des taudis grouillants des villes, où les enfants et les jeunes sont exposés à des risques et à des privations multiples.

En second lieu, nous devons galvaniser davantage encore nos efforts en vue d'éliminer les disparités entre les sexes et d'instaurer l'égalité entre hommes et femmes. L'élimination des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 est la première des échéances fixées à Dakar : il est impératif que cet objectif reçoive toute l'attention qu'il mérite. L'Initiative en faveur de l'éducation des filles, lancée à

l'échelle des Nations Unies et pilotée avec compétence par l'UNICEF, mérite un soutien bien plus grand que celui dont elle a bénéficié jusqu'à maintenant.

En troisième lieu, nous devons reconnaître que les pays qui font face à des situations d'urgence ou de crise ou aux conséquences d'un conflit forment une catégorie à part. Les conditions qui prévalent dans ces pays sont très particulières, de même que leurs besoins. En conséquence, ils demandent de la part de la communauté internationale des réponses plus souples qui transcendent l'alternative secours/développement et fassent appel à des solutions interinstitutions novatrices.

Enfin, et ceci n'est pas le moins important, la pandémie de VIH/sida menace de réduire à zéro les progrès limités réalisés par l'EPT dans de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne et d'ailleurs. En fait, dans les pays les plus affectés, cette pandémie dévastatrice met en danger la totalité de nos activités en faveur de l'EPT. Aussi le problème doit-il être abordé de manière globale et avec la plus haute priorité. Nous ne pouvons nous permettre de sous-estimer la gravité du retentissement du VIH/sida sur les sociétés affectées et sur leur système éducatif. Pour sa part, l'UNESCO a élaboré une stratégie de lutte contre la crise du VIH/sida qui met fortement l'accent sur l'éducation préventive, conformément à la Déclaration d'engagement adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa session extraordinaire sur le VIH/sida de juin dernier. Les programmes d'éducation préventive doivent avoir un impact immédiat, ainsi qu'une influence à long terme sur les attitudes et les comportements. Un autre aspect de la crise de l'enseignement créée par le VIH/sida est la nécessité de remplacer à bref délai les enseignants qui meurent ou tombent malades. Après tout, la mort d'un professeur signifie bien souvent la fermeture d'une école. Il est urgent de trouver des réponses pratiques à ces questions.

Ces quatre défis exigent rapidité d'action mais aussi innovation et initiative dans chacun des aspects de notre action. Cela ne veut pas dire que les approches traditionnelles doivent être totalement abandonnées. Sans aucun doute, les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent beaucoup, par exemple pour l'enseignement à distance destiné à la formation des maîtres, mais elles doivent être exploitées et utilisées d'une façon qui rende justice aux mérites des techniques et des méthodes traditionnelles. De même, les innovations pédagogiques et les améliorations des programmes scolaires doivent être à l'écoute des traditions et des cultures locales.

Mesdames et Messieurs,

Le programme de notre réunion comporte cinq séances principales, dont chacune sera consacrée à un aspect clé des activités en faveur de l'EPT. Le thème de la première séance est « Atteindre les objectifs de l'EPT à l'échelon national ». Comme vous le savez, le Cadre d'action de Dakar affirme sans équivoque que le cœur de l'activité de l'EPT se situe au niveau national. Il est donc judicieux que, le premier jour de cette réunion, nous entendions deux ministres de l'éducation de pays en développement de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud – deux régions mentionnées à Dakar comme méritant une attention et une priorité spéciales. Un certain nombre d'autres ministres de l'éducation sont à nos côtés aujourd'hui. Il nous faut savoir comment les pays à qui l'EPT pose les problèmes les plus sérieux ont donné l'impulsion politique voulue pour traduire en actes les engagements de Dakar.

A cet égard, des connaissances de première main sont fournies par le premier *Rapport de suivi sur l'éducation pour tous*. Entreprise collective d'un grand nombre d'institutions et de personnes, ce rapport a été élaboré sous la direction générale de l'UNESCO et fournit des informations essentielles sur la manière dont les gouvernements s'attaquent à la réalisation de l'EPT à l'échelon national. Malgré les sérieuses contraintes qui ont pesé sur sa préparation, le rapport offre une base utile à nos débats.

Plusieurs questions clés touchant à l'engagement politique doivent être abordées pendant cette première séance : quels moyens d'action sur le plan des politiques sont nécessaires pour apporter des solutions viables aux problèmes rencontrés ? Comment renforcer la volonté politique à l'échelon national pour que l'EPT reçoive l'appui et la priorité dont elle a besoin ? Comment les gouvernements peuvent-ils susciter la participation de leurs partenaires nationaux et internationaux à cette tâche écrasante ?

Une cause de difficulté a été identifiée dans une enquête de l'UNESCO sur la préparation des plans nationaux d'EPT, à savoir la constatation décevante que la consultation et la participation, notamment de la société civile, demeurent assez limitées. Je voudrais réaffirmer que le processus d'élaboration, d'exécution et de suivi des plans doit faire appel, dans chaque pays, à tous les partenaires de l'EPT compétents et actifs.

A franchement parler, les gouvernements auront besoin de toute l'aide qu'ils peuvent obtenir pour réaliser l'EPT

dans le laps de temps convenu à Dakar. Cette aide devrait se fonder sur un consensus national large et durable autour de l'EPT. L'existence d'un tel consensus est d'ailleurs une source aussi bien qu'un signe de vigueur politique. Il est aussi, pour les partenaires internationaux et régionaux, une indication convaincante que les engagements nationaux relatifs à l'EPT recèlent une promesse de continuité.

Le processus d'établissement des plans nationaux d'EPT devrait servir à revitaliser l'EPT dans les pays en créant de nouvelles capacités et en favorisant une meilleure appréciation des enjeux. La mise en place d'un partenariat constructif avec la société civile et la communauté internationale fait partie intégrante de cette vision. La participation dès le début des organisations de la société civile et des institutions et bienfaiteurs internationaux présente beaucoup d'avantages, dont le moindre n'est pas que le sérieux des intentions gouvernementales peut être constaté par les partenaires de manière régulière, voire quotidienne.

Etant donné que quelques gouvernements, dont les plans sont déjà prêts, attendent le soutien de donateurs pour les mettre à exécution, la création de mécanismes d'examen systématiques mais sensibles aux situations nationales revêt une certaine urgence. La participation à un stade avancé des institutions multilatérales et bilatérales aux forums sur l'EPT et aux processus de planification nationale devrait faciliter cette importante tâche.

Ces questions et d'autres qui leur sont liées seront évoquées lors de notre deuxième séance qui porte sur le thème « Forger les engagements politiques et les partenariats ». L'appui des partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement est essentiel non seulement en termes de ressources financières, mais aussi pour renforcer la volonté politique, la capacité de coordination des gouvernements et l'infrastructure des partenariats de l'EPT. Les approches novatrices en matière d'éducation doivent se fonder sur l'« appropriation » de l'EPT par les pays ainsi que sur la coopération entre acteurs régionaux et internationaux. L'importance des programmes phares interinstitutions tient à ce qu'ils offrent un véhicule à la matérialisation de ces efforts. L'intégration dans les plans nationaux d'EPT des thèmes des programmes phares interinstitutions requiert au niveau des pays une approche plus active et plus vigoureuse des partenaires de l'EPT. Il convient d'encourager le sentiment d'« appropriation » nationale et la coordination de ces importants programmes. La capacité de faire une place aux programmes phares et de

les intégrer de manière satisfaisante pourrait être un des critères de crédibilité des plans d'EPT.

Le Groupe de haut niveau est invité à proposer des moyens de renforcer l'engagement en faveur de l'EPT aux niveaux national et international. Seront particulièrement bienvenues à cet égard les suggestions concernant les nouvelles formes de partenariat et les domaines où se fait sentir un besoin critique de nouvelles initiatives et d'innovations.

Je voudrais maintenant parler de la question de la mobilisation des ressources qui est au centre de votre troisième séance. Le temps approche à grands pas où la communauté internationale sera mise au défi de respecter l'assurance, hardie et souvent citée, donnée à Dakar qu'« aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation pour tous ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources ». La communauté internationale était appelée à honorer son engagement en lançant une *initiative mondiale* « visant à élaborer une stratégie et mobiliser les ressources nécessaires pour apporter un soutien effectif aux efforts nationaux » (Cadre d'action de Dakar, par. 11).

A la suite de consultations intensives avec les représentants de tous les partenaires de l'EPT, l'UNESCO a élaboré un important document conceptuel intitulé *L'Initiative mondiale pour l'éducation pour tous : cadre de compréhension mutuelle*. Ce document reflète, je pense, une compréhension de l'initiative mondiale partagée par les différents partenaires du mouvement de l'EPT. Permettez-moi d'insister sur certains points importants.

L'accroissement du volume de financement destiné à l'EPT revêt une importance décisive. Le document contient une analyse décourageante des flux d'aide internationale dans les années 90. Un des principaux défis de l'après-Dakar est de renverser cette tendance pour que davantage de ressources soient allouées à l'éducation, et en particulier à l'éducation de base, au cours de la première décennie du siècle. Nous avons besoin d'un allègement de la dette, mais aussi de nouvelles ressources financières assorties de conditions de faveur. J'attends beaucoup de nos discussions sur les moyens d'accroître durablement le financement de l'EPT. D'un intérêt tout aussi vital est la question de l'amélioration de la coordination des bailleurs de fonds à tous les niveaux. Cette coordination n'est pas seulement primordiale pour éviter doubles emplois, chevauchements d'activités et gaspillages, mais aussi parce qu'elle constitue une mesure et un instrument clés de la cohérence globale de nos efforts en faveur de l'EPT.

Le document souligne la nécessité d'utiliser l'aide internationale comme catalyseur de la mobilisation des ressources internes et de l'amélioration de l'utilisation et de la gestion des ressources nationales. Ces considérations mettent en évidence la puissance des contraintes autres que financières qui pèsent sur la réalisation de l'EPT. Etant donné que l'aide financière supplémentaire ne devrait être utilisée que là où elle est efficace, les gouvernements bénéficiaires devraient faire bon accueil aux efforts visant à surmonter les contraintes non financières et par là à améliorer leur capacité d'absorption et leur potentiel de développement.

Le document fait valoir de manière convaincante que l'initiative mondiale ne doit pas être envisagée en termes seulement financiers, mais sous un angle plus large. Elle ne peut se limiter à un simple accroissement du financement externe, par quelque mécanisme que ce soit. Il ne faut pas oublier, en outre, que les ressources sont de nature multiple (financières, humaines, matérielles, non matérielles), que les pays ont besoin de ressources diversifiées et qu'une amélioration de l'utilisation et de la gestion des ressources est aussi nécessaire. J'espère que nous pourrons faire nôtre, à la présente réunion, la conception bien plus complexe proposée dans le document et que nous pourrons aussi nous mettre d'accord sur les moyens d'action à employer au niveau politique pour faire passer l'initiative mondiale au stade suivant. Afin de faciliter ce processus, la réunion devrait se préoccuper de l'identification à un stade précoce des meilleurs moyens pratiques de lancer l'initiative mondiale.

L'initiative mondiale vise à créer une synergie entre les partenaires internationaux du développement et les pays qui reçoivent l'aide internationale. Cette synergie se fonde sur les principes reconnus de la coopération internationale pour le développement, à savoir le partenariat, l'appropriation nationale et le rôle directeur du gouvernement, le dialogue pour la formulation, l'exécution et le suivi des politiques, la continuité et la cohérence entre les politiques, les objectifs et les cibles définis à l'échelon national et international.

Cette synergie réclame une cohérence qui doit se manifester non seulement par l'intégration des plans d'action nationaux pour l'EPT et des plans du secteur éducatif, mais aussi par la compatibilité de ces plans avec les cadres plus larges de la politique internationale de développement, tels que les CSLP, la PPTe et les CCA/UNDAF. Ceci met en lumière le rôle crucial de l'éducation de base dans la diminution de la pauvreté, dans le développement durable et dans la création

d'environnements porteurs. Par conséquent, si le but immédiat de l'initiative mondiale est bien d'aider les gouvernements à atteindre les objectifs et les cibles de l'EPT, son but ultime est de soutenir les processus de développement prenant naissance dans les pays eux-mêmes.

Je voudrais maintenant aborder la question de la participation de la société civile qui forme le thème de la quatrième séance. Depuis ma nomination comme Directeur général de l'UNESCO il y a deux ans, j'ai fait de la promotion du dialogue avec la société civile, en particulier dans le contexte de l'EPT, l'une de mes préoccupations principales. Le Cadre de Dakar fait clairement ressortir que l'EPT ne deviendra une réalité que si elle prend racine dans un mouvement de société à base très large et alimenté par des partenariats viables entre le gouvernement et la société civile.

Les 113 millions d'enfants non scolarisés et les 875 millions d'adultes illettrés prouvent que l'EPT pose des problèmes d'une importance et d'une complexité telles que les gouvernements n'ont pas les moyens de les résoudre seuls. Même s'il faut réaffirmer les responsabilités de l'Etat, les gouvernements doivent aussi mettre en place des partenariats qui complètent leur action pour garantir une éducation de base de qualité pour tous, et en particulier pour tous les oubliés et les laissés-pour-compte du système éducatif.

Cela implique de construire des partenariats qui s'appuient sur les points forts de chaque partenaire. Dans le domaine de l'éducation, les organisations de la société civile ont joué le rôle de prestataires suppléants de services d'agents d'innovation, de critiques et d'avocats compétents. A Dakar, la communauté internationale a décidé de reconnaître et de soutenir un nouveau rôle de la société civile dans l'éducation : celui d'*interlocuteur stratégique*. Une nouvelle culture politique s'impose qui soit basée sur la démocratie, l'ouverture, la transparence et la responsabilité. Les organisations de la société civile peuvent faciliter la participation des communautés locales à l'EPT et fournir aux exclus et aux défavorisés des canaux pour exprimer leurs vues et leurs vœux. Pour tout cela, l'existence d'un climat de confiance entre les gouvernements nationaux et la société civile est essentielle.

Depuis Dakar, où je suis intervenu personnellement pour assurer la participation élargie de la société civile au Forum, c'est au niveau des activités de terrain que le dialogue avec la société civile sur les questions relatives à

l'EPT s'est intensifié. La Séance spéciale tenue à Genève le mois dernier a porté ce dialogue à un niveau plus élevé en faisant se rencontrer sur une même plate-forme des représentants de la société civile et un groupe important de ministres de l'éducation. Ce n'était toutefois qu'un premier pas et il est clair que d'autres efforts seront nécessaires pour faire déboucher ce dialogue de niveau plus élevé sur une véritable collaboration à l'intérieur de chaque pays. Notre propre réunion nous offre une autre chance d'approfondir et d'élargir ce dialogue. J'espère que nous pourrions profiter de cette occasion pour réfléchir aux moyens de développer durablement, dans l'intérêt de l'EPT, la confiance et la collaboration entre les gouvernements et la société civile.

Entre-temps, je propose de créer des forums similaires de débat et de dialogue sur l'EPT réunissant des ministres de l'éducation, des hauts fonctionnaires, des parlementaires, des universitaires et des représentants de la société civile à l'échelon régional, sous-régional et national. Il serait essentiel que parmi les représentants de la société civile figurent des enseignants, des parents et des apprenants.

Dans nos efforts pour renforcer le mouvement en faveur de l'EPT, je crois que nous devons faire appel au maximum de partenaires possible. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à obtenir, à la présente réunion, la participation à un niveau élevé d'organes représentatifs du secteur des entreprises. Peut-être devons-nous trouver des moyens plus imaginatifs de les attirer à cette table. Nous devons à cet égard nous inspirer de l'expérience des Nations Unies avec leur Pacte mondial et de la Banque mondiale pour jeter les bases d'un partenariat durable avec le secteur privé en faveur de l'EPT.

Mesdames et Messieurs,

Au début de mon intervention, je vous ai invités à employer votre savoir et votre expérience à aider le mouvement de l'EPT à baliser le chemin à parcourir. Pour stimuler cette réflexion, je voudrais vous livrer en conclusion un certain nombre de pensées et de suggestions.

Le *Rapport de suivi* affirme que, même s'il paraît difficile et problématique d'atteindre les six objectifs de Dakar d'ici à 2015, la tâche est réalisable – politiquement, financièrement et du point de vue des programmes. On est en droit d'être prudemment optimiste. Les pays, y compris certains pays très pauvres, ont démontré qu'avec la volonté politique et un engagement ferme, il est possible de progresser beaucoup plus rapidement.

Pour que l'avancée se fasse sur un large front, il faut que la réforme de l'enseignement dans les pays aille de pair avec des changements significatifs des politiques au plan international, en particulier pour pouvoir satisfaire les besoins supplémentaires de ressources des pays où les efforts nationaux en faveur de l'EPT feraient long feu faute d'appui, de reconnaissance et de stimulation.

Les parties prenantes à tous les niveaux devront manifester la volonté de forger de nouveaux partenariats, y compris par l'établissement de nouvelles relations entre le gouvernement et la société civile. Il existe d'abondantes preuves que ces partenariats sont à la fois possibles et efficaces, mais, comme je l'ai noté tout à l'heure, nous devons trouver les moyens de cultiver la confiance et la coopération.

La stratégie globale de l'EPT, actuellement en cours d'élaboration, doit définir un cadre orienté vers l'action et axé sur les résultats, à l'intérieur duquel pourra s'opérer, à tous les niveaux, une synthèse efficace des efforts en faveur de l'EPT. Un élément essentiel de cette stratégie globale est l'initiative mondiale qui doit être lancée de façon urgente et qui doit reposer sur une compréhension commune de sa nature et de son objectif. L'appui politique du Groupe de haut niveau sera nécessaire pour que l'initiative mondiale aille de l'avant en s'appuyant sur certaines mesures pratiques d'application immédiate.

Un mécanisme international de suivi des progrès de l'EPT plus transparent devrait permettre de mieux rendre compte des résultats obtenus. La réalisation des objectifs de l'EPT suppose l'existence de meilleurs systèmes de collecte, d'analyse et de diffusion de l'information émanant des différents pays. A cet égard, je voudrais réaffirmer l'importance de la qualité et du contenu de l'éducation. Nous ne pouvons nous satisfaire des seuls indicateurs quantitatifs.

La cinquième et dernière séance est consacrée au « Suivi des progrès de l'EPT ». Pour que le Groupe de haut niveau puisse accomplir sa tâche, et en particulier identifier les moyens d'accélérer les progrès de l'EPT, il doit être bien informé. A cet égard, l'« Observatoire de l'EPT », établi au sein de l'Institut de statistique de l'UNESCO, jouera sans aucun doute un rôle clé. L'ISU à Montréal sera bientôt pleinement opérationnel et nous sommes convaincus que le prochain Rapport de suivi sur l'EPT, à soumettre à la deuxième réunion du Groupe de haut niveau à l'automne 2002, répondra à toutes les attentes et à tous les besoins. Ces besoins ne sont d'ailleurs pas limités au

rassemblement et à la diffusion de statistiques : une analyse attentive et systématique des données relatives à l'EPT est également indispensable pour fournir aux décideurs une information permettant d'orienter leur action. Dans ce domaine, l'ISU recevra l'appui de l'UNESCO dans son ensemble et des autres partenaires de l'EPT. Je voudrais ajouter que le Rapport de suivi sur l'EPT devrait constituer un instrument essentiel de promotion à l'usage du Groupe de haut niveau et de tous ceux qui sont associés aux activités en faveur de l'EPT.

Mesdames et Messieurs les membres
du Groupe de haut niveau,

Nos débats ont lieu à un moment où se profilent de nouvelles menaces de voir d'autres problèmes, et notamment les problèmes de sécurité, gagner en importance aux dépens des programmes sociaux et éducatifs. Etant donné notre engagement commun, nos mandats et notre conviction partagée que l'éducation et l'EPT ont un rôle crucial à jouer dans le règlement des problèmes de notre monde déstabilisé, nous devons saisir l'occasion de cette première réunion du Groupe de haut niveau pour donner un élan politique accru à l'EPT. Nous devons émettre un signal fort pour faire savoir que l'EPT doit rester à un rang élevé dans l'échelle des priorités internationales.

Je vous remercie par avance pour le dur labeur et le dévouement qui vont être les vôtres pendant les deux journées que nous passerons ensemble. La cause de l'EPT exige que nous allions de l'avant et je suis sûr que tel sera le cas.

Je vous remercie.

2. Communiqué du Groupe de haut

Nous l'affirmons : aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources.

1 Nous, participants à la première réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous (EPT), demandons instamment à tous les partenaires de l'EPT de redoubler d'efforts pour atteindre les buts et objectifs de l'Éducation pour tous. Le monde a considérablement changé depuis le Forum de Dakar, en avril 2000, et la tâche qui nous incombe reste immense, mais elle n'est pas insurmontable. Les événements du 11 septembre 2001 ont montré de nouveau l'importance absolue de la généralisation d'une éducation de base de bonne qualité comme condition nécessaire, faute d'être suffisante, à la construction d'un monde plus sain, plus démocratique et plus tolérant.

2 Reconnaisant et soulignant combien l'EPT est importante au regard des autres Objectifs de développement du Millénaire, nous réaffirmons notre engagement envers la réalisation des six objectifs de Dakar qui traduisent la vision élargie de l'éducation de base définie par la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous. Dans le cadre du mandat qui nous a été confié – à savoir de suivre et d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris à Dakar ; de promouvoir une action plus large et mieux coordonnée aux niveaux international et national ; et de promouvoir l'accroissement des ressources (financières, humaines, techniques et matérielles) nécessaires pour que chaque pays puisse atteindre les objectifs de Dakar –, nous demandons instamment à tous les partenaires de faire progresser cette entreprise qui doit être motivée par un sens plus aigu de l'urgence et soutenue par une accélération des efforts.

Priorité à l'action

3 Tous les partenaires doivent agir résolument sur un certain nombre de problèmes : les disparités qui persistent entre les sexes et sur d'autres plans ; l'indifférence à l'égard des groupes vulnérables et défavorisés dont les personnes handicapées ; le grand nombre d'analphabètes ; la nécessité de comprendre et d'accepter la diversité ; l'ébranlement des systèmes et institutions de l'éducation par la pandémie du VIH/sida ; la conjoncture critique des pays en situation d'urgence, de crise, d'après-guerre ou confrontés à d'autres dangers. Il est nécessaire de définir au plus vite ce qu'est une éducation de qualité, son contenu et ses résultats, y compris en ce qui concerne l'éducation pour les compétences nécessaires à la vie courante. En tant que force dynamique du développement social et économique, l'éducation des filles et des femmes doit recevoir une attention particulière. Il faut accélérer la progression de l'EPT en Afrique subsaharienne – en tenant dûment compte du plan intitulé Nouveau

partenariat pour le développement de l'Afrique –, en Asie du Sud et dans les pays les moins avancés où les besoins continuent d'être les plus grands.

4 Nous sommes conscients de l'importance de s'appuyer sur les points forts de chaque partenaire du mouvement, de tirer parti des expériences réussies, ainsi que d'appliquer des réformes systémiques et des approches novatrices pour atteindre chacun des objectifs de Dakar, y compris en renforçant les capacités et en mettant les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'éducation de base, de la formation et de la remise à niveau des enseignants. Nous soulignons l'importance de prendre en compte le contexte propre à chaque pays.

Partenariat

5 Nous insistons sur le fait que c'est aux gouvernements nationaux qu'il incombe au premier chef d'assurer l'éducation, et en particulier un enseignement de base pour tous qui soit gratuit, obligatoire et de qualité. Tous les partenaires du mouvement de l'EPT doivent œuvrer à la coordination des efforts qu'ils accomplissent sous la direction des gouvernements nationaux au titre des stratégies transsectorielles de lutte contre la pauvreté et de la planification du secteur de l'éducation. Nous encourageons les gouvernements à forger des partenariats aussi larges que possible pour faire en sorte, en particulier, que les organisations d'enseignants et autres organisations non gouvernementales et de la société civile soient pleinement associées à l'élaboration des politiques d'EPT, à leur mise en œuvre et à leur suivi. La pleine participation des communautés locales est tout aussi importante.

6 Nous nous félicitons des mesures qui ont déjà été prises pour que les organisations non gouvernementales et de la société civile soient de réels partenaires du mouvement de l'EPT au niveau mondial. Les partenaires de l'EPT doivent néanmoins faire un plein usage de leur rôle d'intermédiaire au niveau national pour que tout le potentiel des ONG nationales et des communautés locales soit mis à profit. Cela suppose de renforcer comme il convient les capacités des ONG et des autres organisations pour qu'elles puissent remplir leur rôle. En outre, le secteur privé doit être invité à contribuer à la réflexion et aux actions du mouvement de l'EPT, et être convenablement représenté dans les instances appropriées.

7 Nous considérons que la coordination des efforts communs de tous les partenaires du mouvement de l'EPT est capitale. Les initiatives existantes et futures menées en faveur de l'EPT par les fonds et programmes des Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), les organismes bilatéraux, le Groupe de travail des

niveau

hauts fonctionnaires du G8 sur le suivi de Dakar, le Comité d'aide au développement de l'OCDE et la Commission européenne doivent être pleinement intégrées, se renforcer les unes les autres et s'appuyer sur les avantages de chaque organisation.

8 Nous trouvons encourageants les partenariats, les approches novatrices et l'incidence potentielle de diverses initiatives concertées, dont les programmes phares, qui répondent directement à certains des objectifs et des grands thèmes de Dakar. Ces initiatives et programmes menés en large partenariat doivent être soigneusement articulés avec les priorités nationales, s'inscrire dans les plans d'action nationaux pour l'EPT, être convenablement coordonnés par les gouvernements, et accorder une attention particulière aux besoins éducatifs des enfants non scolarisés.

L'initiative mondiale

9 Il faut arriver rapidement à un consensus sur l'ensemble des six éléments de l'initiative mondiale, conformément à l'engagement pris à Dakar. Ces éléments doivent, individuellement et collectivement, soutenir les efforts nationaux en faveur de l'EPT. L'EPT est d'une importance décisive pour la réduction de la pauvreté et le développement durable. La poursuite des objectifs de l'EPT doit s'inscrire dans le cadre des stratégies nationales de réduction de la pauvreté, et les plans d'éducation doivent être élaborés et mis en œuvre dans le contexte des cadres macro-économiques et des réformes politiques. Il est capital à cet égard de conclure des alliances stratégiques avec la Banque mondiale et le FMI.

10 Nous sommes conscients du poids des contraintes autres que financières sur le développement de l'EPT et souscrivons à la conception des ressources non seulement en tant que moyens financiers, mais aussi en tant que moyens humains, matériels et organisationnels. La mobilisation de ressources accrues doit aller de pair avec une utilisation et une gestion efficaces des ressources par tous les gouvernements et organisations. Au niveau national, les gouvernements doivent renforcer la détermination nationale, accroître la part du budget qu'ils affectent à l'EPT, examiner les problèmes d'efficacité et de capacités, et utiliser l'aide internationale de façon stratégique. Au niveau international, il faut faire appel à toutes les sources de financement possibles et des moyens novateurs de financer l'EPT doivent être trouvés, par exemple en renforçant la collaboration Sud-Sud et le partenariat avec le secteur privé. Nous restons vivement préoccupés par la proportion minimale du total de l'aide bilatérale et multilatérale qui est allouée à l'éducation de base. La réalisation des engagements pris à Dakar exige également de renverser la tendance à la baisse de l'APD, en particulier pour les pays les moins avancés, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud.

Recommandations

Nous recommandons que les actions suivantes soient menées au plus vite :

- ▷ Les pays doivent, dans le cadre des stratégies de réduction de la pauvreté, hâter l'élaboration de plans de secteur qui répondent à tous les objectifs de l'EPT et accordent toute l'attention voulue tant au contenu qu'au processus. Les plans, qui doivent être la base sur laquelle des efforts nationaux et internationaux coordonnés peuvent se déployer, doivent être prêts d'ici à 2002. Ils doivent rendre compte de ce qui manque – en termes de résultats, de capacités, de politique et de financement (national et extérieur) – pour réaliser les objectifs de l'EPT.
- ▷ En s'appuyant sur les structures de coordination et de financement qui existent déjà, au niveau national, les partenaires doivent définir des critères et des mécanismes pour examiner les plans d'EPT et mobiliser des ressources en leur faveur. L'engagement pris à Dakar de mobiliser des ressources doit porter sur tous les efforts menés en faveur des Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) et de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Pour de nombreux pays, le plan sera accepté et financé, par des ressources nationales et extérieures, au niveau national. Dans le cas contraire, la Banque mondiale doit, chaque fois que possible, prendre l'initiative pour ce qui est de recenser les déficits financiers. Lorsque la Banque mondiale ne le peut pas, cette tâche sera menée par les organismes des Nations Unies. Tous les partenaires doivent trouver des moyens novateurs pour combler le manque de ressources.
- ▷ D'ici mars 2002, une équipe spéciale réunie par l'UNESCO et composée de représentants de tous les partenaires doit élaborer une stratégie pour rendre opérationnel le Cadre d'action de Dakar en prévoyant : des actions clés assorties d'un calendrier précis ; le rôle et les responsabilités en général des partenaires ; des liens entre les activités, y compris une description précise de la façon dont les programmes phares sont intégrés dans les activités nationales ; et un accord sur l'initiative mondiale. Une fois un accord obtenu sur le contenu et la portée de l'initiative mondiale, elle devra être mise en œuvre avec effet immédiat et l'état d'avancement de ses travaux devra être présenté au Groupe de haut niveau qui l'examinera.
- ▷ Un Rapport de suivi sur l'EPT doit être produit chaque année qui soit analytique, fasse autorité en la matière, repose sur des données nationales – quantitatives et qualitatives – et évalue la façon dont les pays ainsi que la communauté internationale tiennent les engagements qu'ils ont pris à Dakar. Il est urgent que l'UNESCO réunisse les partenaires clés pour discuter de la meilleure façon d'élaborer, de gérer et de financer le rapport. L'Institut de statistique de l'UNESCO a un rôle important à jouer dans l'élaboration du rapport.
- ▷ Compte tenu de l'expérience de la première réunion du Groupe de haut niveau, nous demandons à l'UNESCO de s'assurer que les discussions à venir soient concrètes et opérationnelles, et qu'il y ait une continuité dans le travail essentiel de ce Groupe. □

3. Liste des participants et des obser

PARTICIPANTS

Etats Membres

BELGIQUE

■ S. Exc. M. Jean-Marc Nollet
Ministre de l'enfance
chargé de l'enseignement fondamental,
de l'accueil et des missions confiées à l'ONE
rue Belliard, 9-13
1040 Bruxelles, Belgique
Tel: 32 2 238 12 11
Fax: 32 2 238 12 00
E-mail: parisunesco@diplobel.org

Accompagné de :

■ M. Dominique Barthelemy
Directeur des Relations internationales
Ministère de la Communauté française
44, bd Léopold II – B.1080
1080 Bruxelles, Belgique
Tel: 32 2 413 29 53
Fax: 32 2 413 29 82
E-mail: dominique.barthelemy@cfwb.be

■ M. Jean-Marie Vanlathem
Attaché au Cabinet du Ministre

BRÉSIL

■ H.E. M. Luciano Patricio
Executive Secretary
Ministry of Education
Esplanada dos Ministerios, Bloco L, 70 Andar
70047-900, Brasilia, D.I. Brazil
Tel: (55 61) 410 8406
Fax: (55 61) 410 9229
E-mail: lucianopatricio@mec.gov.br

Accompagné de :

■ Mme Victoria Cleaver
Director for International Affairs Minister's
Cabinet
Minister of Education
Esplanada dos Ministerios, Bloco L, sala 824
70047-900, Brasilia, D.I. Brazil
Tel: (55 61) 410 8836
Fax: (55 61) 410 9229
E-mail: victoriacleaver@mec.gov.br

■ Mme Tatiana Britto
Responsable de la coopération internationale
Institut National d'études et de recherches
en éducation – JNEP
Esplanada dos Ministerios, Bloco L, Anexo II,
40 Andar
70047-900, Brasilia, D.I. Brazil
Tel: (55 61) 410 8406
Fax: (55 61) 226 8468
E-mail: tatiana@jnep.gov.br

CANADA

■ H.E. Mme Maria Minna, P.C., M.P.
Minister for International Co-operation
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec K1A 0G4, Canada
Tel: 613 859 5586
Fax: (1 819) 953 8525
E-mail: alain.racine@dfait-maeci.gc.ca

Accompagné de :

■ M. Odina Desrochers
Member of Parliament for Lotbinière-L'Erable
(Québec)

■ M. Leonard Good
President
Canadian International Development Agency
(CIDA)
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec, Canada K1A 0G4
Tel: 819 997 1543
Fax: 819 953 3348
E-mail: leonard_good@acdi-cida.gc.ca

COSTA RICA

■ H.E. M. Guillermo Vargas Salazar
Minister of Public Education
Ministry of Education
Apartado 6617-1000, San Jose, Costa Rica
Tel: (506) 221 9113
Fax: (506) 233 0390
E-mail: guivarsa@sol.rocsa.co.cr

Accompagné de :

■ H.E. M. Rafael Angel Herra
Ambassador
Permanent Delegate of Costa Rica to
UNESCO
Tel: 01 45 68 25 72
Fax: 01 42 7316 45

CUBA

■ H.E. M. Luis Gomez Gutierrez
Minister of Education
Ciudad de la Habana
Mined, Cuba
Tel: 53 7 552954
Fax: 53 7 553105
E-mail: despacho@rimed.co

■ M. Carlos Altaro
National Director of Education
Ministry of Education
Calle ON.8 17 y 19 Vedeto
Ciudad de la Habana
Mined, Cuba
Tel: 53 7 321332/552930
Fax: 53 7 662208
E-mail: altaro@rimed.co
carlosaltaro2@hotmail.com

DANEMARK

■ H.E. Mme Anita Bay Bundegaard
Minister for Development Co-operation
Asiatisk Plads 2
1448 Copenhagen, Denmark
Tel: 45 33 92 00 00
Fax: 45 32 54 05 33
E-mail: anibun@um.dk
dl.denmark@unesco.org

Accompagné de :

■ M. Peter Brückner
Ambassador Extraordinary and
Plenipotentiary
Permanent Delegate of Denmark to UNESCO
77, Avenue Marceau
75116 Paris, France
Tel: 01 44 31 21 21/01 45 68 29 29
Fax: 01 44 31 21 88
E-mail: dl.denmark@unesco.org

■ M. Bo Jensen
Head of Division
Department for UN Development Assistance
Ministry of Foreign Affairs
Asiatisk Plads 2
1448 Copenhagen, Denmark
Tel: 01 44 31 21 21//01 45 68 29 29
Fax: 01 44 31 21 88
E-mail: dl.denmark@unesco.org

FÉDÉRATION DE RUSSIE

■ H.E. M. Vladimir Filippov
Minister of Education
51, Lussinovskaya
Moscow, Russian Federation
Tel: 095 237 76 75
Fax: 095 230 25 41

KOWEÏT

■ H.E. M. Musaed Rashed el Haroun
Minister of National and Higher Education
c/o Kuwait National Commission for
UNESCO
P.O. Box 3266 Safat
Ryadh, Kuwait 13033
Tel: (965) 240 53 31/244 44 03
Fax: (965) 246 95 12
E-mail: dl.koweit@unesco.org

Accompagné de :

■ M. Abdel Aziz Jarallah
Secretary of State
Ministry of National and Higher Education
C/o Kuwait National Commission for
UNESCO
P.O. Box 3266 Safat
Ryadh, Kuwait 13033
Tel: (965) 240 53 31/244 44 03
Fax: (965) 246 95 12
E-mail: dl.koweit@unesco.org

vateurs

■ M. Taleb Al-Baghli
Acting Permanent Delegate of Kuwait
to UNESCO
Tel: 01 45 68 26 67
E-mail: dl.kuwait01@unesco.org

LITUANIE

■ H. E. M. Algirdas Monkevicius
Minister of Education and Science
Volano str. 2/7, LT-2691
Vilnius, Lithuania
Tel: (8 22) 74 31 25/74 31 24
Fax: (8 22) 61 20 77
E-mail: smmin@smm.lt

Accompagné de :

■ M. Mindaugas Briedis
Chairman of the Lithuanian National
Commission for UNESCO
Lithuanian National Commission for UNESCO
Svento Jono str. 11
2001 Vilnius, Lithuania
Tél: (370-2) 22 32 92
Fax: (370-2) 22 05 20
E-mail: unesco@taide.lt

MAROC

■ S.E. M. Ahmed Lamrini
Secrétaire général
Ministère de l'Éducation nationale
Place de la Victoire
B.P. 420, 10000 Rabat, Maroc
Tel: 00 212 37 68 15 09
Fax: 00 212 37 77 20 42
E-mail: lamrini@education.gov.ma

PAKISTAN

■ H. E. Mme Zobeida Jalal
Minister of Education
Government of Pakistan
Ministry of Education
'D' Block Pak
Secretariat, Islamabad, Pakistan
Tel: (92 51) 9 212 020
Fax: (92 51) 9 20 1392
E-mail: dl.pakistan@unesco.org

Accompagnée de :

■ M. Musa Javed Chohan
Ambassador/Permanent Delegate of Pakistan
to UNESCO
Tel: 01 45 68 30 77
Fax: 01 45 66 62 15
E-mail: dl.pakistan@unesco.org

■ M. Rukhsana Zia
Deputy Permanent Delegate of Pakistan
to UNESCO
Tel: 01 45 68 30 77
Fax: 01 45 66 62 15
E-mail: dl.pakistan@unesco.org

■ M. Said Ghulam
Education Adviser
Ministry of Education
Government of Pakistan
c/o Permanent Delegation of Pakistan
to UNESCO
Tel: 01 45 68 30 77
Fax: 01 45 66 62 15
E-mail: dl.pakistan@unesco.org

■ M. Nr. Arif Hussain
Deputy Secretary General
Pakistan National Commission for UNESCO
c/o Permanent Delegation of Pakistan to
UNESCO
Tel: 01 45 68 30 77
Fax: 01 45 66 62 15
E-mail: dl.pakistan@unesco.org

PHILIPPINES

■ M. Raul S. Roco
Minister/Secretary of Education
Department of Education, Culture and Sports
2F, Rizal Building, University of Life
Meralco Avenue, Pasig City, Philippines
Tel: (632) 633 7228/634-2925
Fax: (632) 636-4876
E-mail: rroco@starnet.net.ph
dl.philippines@unesco.org

Accompagné de :

■ Mme Evelyn Garcia
Minister of Consul
Embassy of the Philippines
4, Hameau de Boulaivilliers
Paris, France
Tel: 01 44 14 57 00

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

■ M. Karel Komarek
Permanent Delegate of Czech Republic
to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris, France
Tel: 01 45 68 35 35//36
Fax: 01 42 73 21 80
E-mail: unesco.paris@embassy.mzv.cz

SÉNÉGAL

■ S.E. M. Moustapha Sourang
Ministre de l'Éducation
Délégation permanent du Sénégal auprès
de l'UNESCO
Rue, Alpha Hachamiyou TALL, BP 4025
Dakar, Sénégal
Tel: (221) 821 5870/
Fax: (221) 821 5870
(FR) 01 45 68 3399

Accompagné de :

■ S.Exc. M. Moustapha Ba
Délégation permanente du Sénégal
auprès de l'UNESCO
Tel: 01 45 68 33 92

■ M. Blondin Diop
Ministre Conseiller et Délégué permanent
adjoint de la Délégation permanente du
Sénégal auprès de l'UNESCO

TUNISIE

■ S.E. M. Moncer Rouissi
Ministre de l'Éducation
22, rue d'Angleterre, 1000 Tunis, Tunisie
Tel: (2161) 258 290/330 838
Fax: (2161) 331 014
(FR) 01 45 68 29 92/01 45 55 95 98/
01 40 56 04 22
E-mail: dl.tunisie@unesco.org

VANUATU

■ H.E. M. Jacques Sese
Minister of Education
Private Mail Bag 028, Port Vila, Vanuatu
Tel: (678) 22309
Fax: (678) 24569

ZIMBABWE

■ H.E. M. S.C. Mumbengegwi, M.P.
Minister of Higher Education and Technology
P.O. Box UA 275
Union Avenue, Harare, Zimbabwe
Tel: (263) 4 732 2752
Fax: (263) 4 732 752
E-mail: zimnatco@ecoweb.co.uk

Accompagné de :

■ M. M.N. Mambo
Permanent Secretary
Ministry of Higher Education and Technology
P. O. Box U. A. 275 Union Avenue
Harare, Zimbabwe
Tel: 263 4 736 862
Fax: 263 4 733 0 707// 263 4 73 070
E-mail: mnmambo@zarnet.ac.zw

■ H.E. M. J.M. Bimha
Ambassador
Permanent Delegate of Zimbabwe to
UNESCO
12 Lord Byron
75008 Paris
France
Tel: 01 56 88 16 01
Fax: 01 56 88 16 09

Organismes multilatéraux et bilatéraux

BANQUE MONDIALE

■ M. Jozef Ritzen
Vice-President
Human Development
World Bank, 1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433, U.S.A.
Tel: (1 202) 473 2721
Fax: (1 202) 522 3233
E-mail: jritzen@worldbank.org

Accompagné de :

■ Mme Ruth Kagia,
Director
World Bank, 1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433, U.S.A.
Tel: (1 202) 473 3314
Fax: (1 202) 522 3233
E-mail: rkagia@worldbank.org

■ Mme Claudia von Monbart
Senior Counsellor EXT/EURVP
66, avenue d'Iéna
75116 Paris, France
Tel: 01 40 69 30 14
Fax: 01 47 23 74 36
E-mail: cvonmonbart@worldbank.org

FNUAP

■ M. Kunio Waki
Deputy Executive Director
United Nations Population Fund (UNFPA)
220 East 42nd Street, 19th Floor
New York, N.Y. 10017, U.S.A.
Tel: (1 212) 297 5114
Fax: (1 212) 297 4911
E-mail: waki@unfpa.org

OCDE

■ M. Jean-Claude Faure
Président du Comité d'aide au développement
Organisation de coopération et de développement économiques
(OCDE/CAD), 2, rue André Pascal
75775 Paris Cedex 16, France
Tel: (33 1) 45 24 82 00
Fax: (33 1) 44 30 61 41
E-mail: jean-claude.faure@oecd.org

Accompagné de :

■ M. Paul Isenman
Directeur de la Division de la gestion
stratégique de la coopération pour le
développement
Organisation de coopération et de
développement économiques
2, rue André Pascal
75775 Paris Cedex 16, France
Tel: 01 45 24 94 70
E-mail: paul.isenman@oecd.org

■ Mme Stephanie Baile
Administrateur principal
Organisation de coopération et de
développement économiques
2, rue André Pascal
75775 Paris Cedex 16, France
Tel: (33 1) 45 24 90 30
Fax: (33 1) 44 30 19 96
E-mail: stephanie.baile@oecd.org

UNICEF

■ Mme Carol Bellamy
Executive Director
United Nations Children's Fund (UNICEF)
3 United Nations Plaza
New York, N.Y. 10017, U.S.A.
Tel: (1 212) 326 7028
Fax: (1 212) 326 7758
E-mail: cbellamy@unicef.org

Accompagné de :

■ Mme Mary Joy Pigozzi
Officer in Charge, Education
United Nations Children's Fund (UNICEF)
3 United Nations Plaza
New York, N.Y. 10017, U.S.A.
Tel: (1 212) 824 6618
Fax: (1 212) 824 6481
E-mail: mjpigozzi@unicef.org

USAID

■ Mme Janet Ballantyne
Acting Deputy Administrator
United States Agency for International
Development (USAID)
1300 Pennsylvania Ave., N.W.,
(Rm. 6.09-025 RRB)
Washington, D.C. 20523, U.S.A.
Tel: (1 202) 712 4070
Fax: (1 202) 216 3455
E-mail: bmackenzie@usaid.gov

Accompagné de :

■ M. Donald R. Mackenzie
Acting Deputy Assistant Administrator
Acting Director, Center for Human Capacity
Development
U.S. Agency for International Development
1300 Pennsylvania Ave. NW, Rm. 3.09-37
Washington, D.C. 20523-3901, U.S.A.
Tel: (1 202) 712-1552
Fax: (1 202) 216-3229
E-mail: bmackenzie@usaid.gov

Organisations non gouvernementales

ASOCIACIÓN BRASILEIRA DES ONGs (ABONG)

■ M. Sergio Haddad
President
Asociación Brasileira de ONGs (ABONG)
Rue General Jardim 660
05463-050 São Paulo SP, Brazil
Tel: (55 11) 3237 2122
Fax: (55 11) 3237 2122
E-mail: abong@vol.com.br
acaeducativ@altermex.com.br

Accompagné de :

■ M. Carlos Zarco Mera,
Consejo de Educacion de Adultos de América
Latina (CEAAL)
Toledo No. 46
Colonia Juarez / CP 06600 México D.F.
T +52 55 33 17 55 / 03 49
T +52 55 14 06 10
F +52 55 14 06 10
E-mail: czarco@laneta.apc.org
ceaal@laneta.apc.org

FEA

■ Madame Bouli Ali Diallo
Présidente
Forum d'éducation pour les femmes
africaines (FEA)
B.P. 237, Niamey, Niger
Tel: (227) 73 25 31/74 15 33
Fax: (227) 73 38 62
E-mail: dialloba@intnet.ne

INTERNATIONALE DE L'EDUCATION

■ Mme Mary Hatwood Futrell
Présidente
Internationale de l'éducation, Bruxelles,
Belgique
5927 Norham Drive
Alexandria, VA 22315, U.S.A.
Tel: (1 202) 994 1445
Fax: (1 202) 994 8613
E-mail: mfultrill@qwu.edu

Accompagné de :

■ Mme Monique Fouilhoux
Coordinatrice Education
Internationale de l'éducation
5, bd du roi Albert II
1210 Brussels, Belgium
Tel: 32 2 224 06 43
Fax: 32 2 224 06 06
E-mail: monique.fouilhoux@ei-ie.org

**MARCHE MONDIALE
CONTRE LE TRAVAIL
DES ENFANTS**

■ M. Kailashi Satyarthi
Chairperson
Marche mondiale contre le travail des
enfants/Campagne mondiale pour
l'éducation
L-6 Kalkaji
New Delhi 110019, India
Tel: 00 91 11 6210802
E-mail: childhood@globalmarch.org

Accompagné de :

■ M. Alam Rahman
L-6 Kalkaji
New Delhi-110019, India
Tel: (91 11) 622 4899
Fax: (91 11) 623 6818
E-mail: childhood@globalmarch.org

■ Mme Anne Jellema
Advocacy Coordinator (GCE)
48 Upper Quarterdeck Rd
St James 7945, South Africa
Tel: (27) 21 788 6783
E-mail: anne@campaignforeducation.org

■ M. Patrick Watt
Hamlyn Hse, GCE
MacDonald Rd
London N 19 5 P 6, United Kingdom
Tel: (44 0 207)561 7561
Fax: (44 0 207) 272 0899
E-mail: pwatt@actionaid.org.uk
patrick_watt@hotmail.com

OXFAM

■ Mme Barbara Stocking
Director
OXFAM GB
274 Banbury Road
Oxford, OX2 7DZ, United Kingdom
Tel: (44) 01 865 311 311
Fax: (44) 01 865 312 317
E-mail: bstocking@oxfam.org.uk

Accompagnée de :

■ M. Oliver Buston
Senior Advocacy Officer
OXFAM
1112 16th Street NW,
Washington D.C., 20009 USA
Tel: (1 202) 496 1175
E-mail:
oliver.buston@oxfaminternational.org

**ORATEURS
PRINCIPAUX**

■ Koïchiro Matsuura
Directeur général de l'UNESCO

■ Zobeida Jalal
Ministre de l'éducation, Pakistan

■ Moustapha Sourang
Ministre de l'éducation, Sénégal

■ Maria Minna
Ministre de la coopération internationale,
Canada

■ Carol Bellamy
Directrice générale de l'UNICEF

■ Clare Short
Secrétaire d'Etat à la coopération pour le
développement international, Royaume-Uni

■ Takao Kawakami
Président de l'Agence japonaise
de coopération internationale

■ Charles Josselin
Ministre délégué à la coopération et
à la francophonie, France

■ Giandomenico Magliano
Président de l'Equipe spéciale du G-8 sur
l'éducation, Directeur général pour l'aide au
développement, Ministère des Affaires
étrangères, Italie

■ Jozef Ritzen
Vice-président de la Banque mondiale,
Réseau pour le développement humain.

■ Barbara Stocking
Directrice d'OXFAM

■ Kailash Satyarthi
Président de la South Asian Coalition against
Child Servitude/Marche mondiale contre le
travail des enfants

OBSERVATEURS

Etats Membres

AFRIQUE DU SUD

■ M. Ghaleeb Jeppie
Technical Head of Delegation

■ Dr Duduzite D. Moccane – Khoga
Chef Director,
Ministry of Foreign Affairs
Private Bag 152,
Pretoria, 001, Republic of South Africa
Tel: (27) 12 351 561
Fax: (27) 12 351 1651
E-mail: humanrights@foreign.gov.za

ARGENTINE

■ M. Argentine Gustavo
Conseiller
Délégation permanente d'Argentine
auprès de l'UNESCO
Tel: 01 45 68 34 38

BANGLADESH

■ H.E. M. Jahangir Saadat
Ambassador
Premanent Delegate of Bangladesh
to UNESCO

■ M. Ansar Ali Khan
Director and UNESCO Representative
in Bangladesh
UNESCO Dhaka, Bangladesh
Sher-e Bangla Nagar, Dhaka
P.O. Box 57, Dhaka, Bangladesh
Tel: (8808) 9123 469
Fax: (8802) 9123 468
E-mail: dhaka@unesco.com

BELGIQUE

■ Mme Geneviève François-Masquelin
Première conseillère
Délégation de la Communauté française
de Belgique
43-45, rue Vieille-du-Temple
75004 Paris, France
Tel: 01 48 04 72 99
Fax: 01 48 04 78 03
E-mail:
walbruparis.françois@francophonie.org

BOTSWANA

■ M. Motlotle Kgomotso
Secretary-General
Botswana National Commission for UNESCO
Private Bag 005
Gaborone, Botswana
Tel: 267 365 5440
Fax: 267 365 5458
E-mail: kmotlotle@gov.bw

CAMEROUN

■ M. Yakuoba Yaya
Directeur
Enseignement Primaire, Maternel et Normal
Ministère de l'éducation nationale
B. P. 1600 Yaoundé, Cameroun
Tel: 237 223 14 06
Fax: 237 223 08 55

CANADA

■ H.E. M. Louis Hamel
Ambassador
Permanent Delegate of Canada to UNESCO
1, rue de Miollis
75015 Paris, France
E-mail: louis.hamel@dfait-maeci.gc.ca

■ Mme Patricia Zakaib
Minister Executive Assistant (CIDA)

■ Mme Deborah Vickers
Political Advisor to the Minister (CIDA)

■ M. Tom Wallace
Director General
Policy Branch (CIDA)

■ M. George Shaw
Director General for Communications (CIDA)

■ M. Alain Racine
Coordinator for Ministerial Visits
Visits and Conferences Division (CIDA)

■ Dr John F. Morris
Principal Advisor – Education (CIDA)
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec, Canada K1A 0G4
Tel: 819 997 1543
Fax: 819 953 3348
E-mail: john_morris@acdi-cida.gc.ca

■ Mme Susan Moir
Senior Policy Analyst
Policy Coordination (CIDA)

■ Mme Genevieve Chanteloup
Policy Analyst – Education (CIDA)
Policy Branch
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec, Canada K1A 0G4
Tel: 819 997 0888
E-mail: genevieve_chanteloup@
acdi-cida.gc.ca

■ Mme Diane Laberge
Programme Officer for Education
Canadian Commission for UNESCO
350 Albert C.P. 1047
Ottawa, K1P 5V8
Tel: 613 566 4414 poste 5566
Fax: 613 566 4405
E-mail: diane.laberge@unesco.ca

■ Mme Dominique Levasseur
Political Office
Délégation du Canada auprès de l'UNESCO
Tel: 01 45 68 35 16
E-mail: dominique.levasseur@
dfait-maeci.gc.ca

CHINE

■ H.E. M. Xuezhong Zhang
Ambassador
Permanent Delegate of China to UNESCO
Tel: 01 45 68 34 56
Fax: 01 42 19 01 99

■ M. Zhai Jianjun
Permanent Delegation of China to UNESCO
Tel: 01 45 68 34 63
Fax: 01 42 09 01 99

COLOMBIE

■ M. Montaya Santiago
Conseiller Délégation permanente de
Colombie
Tel: 01 45 68 2872

COMORES

■ M. Thoveybat Said Omar
Ambassadeur Délégation permanente
des Comores auprès de l'UNESCO
20, rue Marbeau
75016 Paris, France
Tel: 01 40 67 90 54
Fax: 01 43 06 53 65
E-mail: comoresunesco@yahoo.fr

DANEMARK

■ Mme Hjørdis Dalsgaard
Deputy Permanent Delegate of Denmark
to UNESCO

■ Mme Anne Marie Tyndeskov Voetmann
Head of Section
Department for UN Development Assistance
Ministry of Foreign Affairs

■ M. Morten Jespersen
Private Secretary to the Minister
The Danish Delegation
77, Avenue Marceau
75116 Paris, France
Tel: 01 44 31 21 21
Fax: 01 44 31 21 83
E-mail: dl.denmark@unesco.org

DOMINIQUE

■ M. George E. Williams
Permanent Delegate of Dominica to UNESCO
1 Collingham Gardens
London, U.K. SW5 OHW
Tel: (44 020) 7 370 5194
Fax: (44 020) 7 373 8743
E-mail: highcomission@dominica.co.uk

ÉGYPTE

■ M. Omar Tahani
Ambassadeur d'Egypte auprès de l'UNESCO
Tel: 01 45 68 33 09

EL SALVADOR

■ Mme Rosa Ester Moreira de Lemoine
Permanente Delegate of
El Salvador to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
Tel: 01 45 68 34 19/20
E-mail: dl.el-salvador@unesco.org

FRANCE

■ M. Jean-Michel Severino
Directeur Général
AFD
5, rue Roland Barthes
75012 Paris, France
Tel: 01 45 44 41 93
E-mail: severinojm@afd.fr

■ M. Jean-Claude Balmes
Chef de la Division de l'Education (AFD)
5-7, rue Roland Barthes
75012 Paris, France
Tel: 01 53 44 42 18
E-mail: balmesjc@afd.fr

■ Mme Martine Boiteux
Ministère de la recherche
Adjointe du Conseiller Sciences Humaines
et Sociales,
Direction de la Recherche
1, rue Descartes
75005 Paris, France
Tel: 01 55 55 85 42
Fax: 01 55 55 84 39
E-mail: martine.boiteux@recherche.gov.fr

■ M. Jean-Claude Mantes
Chargé de mission DGCID/DCT
Ministère des Affaires étrangères
20, rue Monsieur
75007 Paris, France
Tel: 01 53 69 31 24
E-mail: Jean-claude.mantes@
diplomatie.gouv.fr

GÉORGIE

■ Mme Tatishvili Tamaz
Consultant
Education for Georgie
Tbilisi, Kamo 59, 380002, Georgia
Tel: 995 32 25 14
Fax: 995 32 95 31 55

GUINÉE

■ M. Alpha Mahmoudou Diallo
Directeur, Direction nationale
enseignement élémentaire
Ministère de l'enseignement
pré-universitaire

GUINÉE ÉQUATORIALE

■ M. Sucas Mbenga Obà Abune
 Secretario general de la comision nacional
 para la UNESCO
 de la Guinée Equatoriale
 Calle "Rey Malato"
 Equatorial Guinea
 Tel: 240 94893
 Fax: 240 92210

HONDURAS

■ M. J.C. Bendana-Pinel
 Délégation permanente adjoint
 Délégation permanente de Honduras
 auprès de l'UNESCO
 1, rue Miollis
 75732 Paris Cedex 05
 France
 E-mail: dl.honduras@unesco.org

■ Mme Sonia Mendiata de Badaroux
 Ambassadeur
 Délégation permanente de Honduras
 auprès de l'UNESCO
 1, rue Miollis
 75732 Paris Cedex 05, France
 E-mail: dl.honduras@unesco.org

INDE

■ M. B.K. Chaturvedi
 Secretary
 Elementary Education and Literacy
 Government of India

■ M. Chaturvedi Balakrishnan
 First Secretary
 Government of India
 Ministry of Human Resource Development
 MHRD, Shatru Bhacoon, New-Delhi
 India
 Tel: 33 81 096/33 80 104
 Fax: 33 81 096
 E-mail: cbalakrishnan@sb.nic.in
 sec.edc@sb.nic.in

ITALIE

■ M. Giandomenico Magliano
 Directeur général
 Coopération au développement,
 Ministère des Affaires étrangères
 P.LE Farnesina, 1
 00100 Rome, Italie
 Tel: 39 063681 4211
 Fax: 3906 3235883
 E-mail: magliano@esteri.it

■ M. Marco Ricci
 Head of Office for Multilateral Aid
 Ministry of Foreign Affairs
 P.LE Farnesina, 1
 00100 Rome, Italy
 Tel: 39 06369 12120
 Fax: 3906 3235883
 E-mail: riccim@esteri.it

■ Mme Teresa Savanella
 Expert
 Ministero des Affaires étrangères d'Italie
 Direction générale coopération au
 développement
 Ministère des Affaires étrangères
 P.LE Farnesina, 1
 00100 Rome, Italie
 Tel: 39 06369 15385
 Fax: 3906 3235883
 E-mail: savanella@esteri.it

JAPON

■ H.E. M. Fumiaki Takahashi
 Ambassador
 Premanent Delegate of Japan to UNESCO

■ M. Yoshiro Minato
 Director
 Office of the President,
 JICA Japan

■ M. Iwao Tatsumi
 Director/Resident Representative
 JICA France
 8, rue Sainte-Anne
 75001 Paris, France
 Tel: 01 40 20 04 21
 Fax: 01 40 2097 68
 E-mail: tatsumi@jica.fr

■ M. Shinji Umemoto
 Deputy Representative
 JICA France
 8, rue Sainte-Anne
 75001 Paris, France
 Tel: 01 40 20 04 21
 Fax: 01 40 2097 68
 E-mail: umemoto@jica.fr

■ M. Hirofumi Miyamoto
 Economic Commission Bureau
 Ministry of Foreign Affairs
 2-2-1 Kasumigaseki Chiyodaku
 Tokyo, Japan
 Tel: 81 3 3581 2965
 Fax: 81 3 3593 8021
 E-mail: hirofumi.miyamoto@mofa.ga.jp

KENYA

■ Professor Wilson Kipngeno
 Deputy Secretary
 Commission for Higher Education
 P. O.Box 54999, Nairobi, Kenya
 Tel: 02 54 2 33 57 36

■ Mme Elizabeth Wafula
 Director
 Department of Adult Education
 Ministry of Labour and Human Resource
 Development
 P.O. Box 42264 Nairobi, Kenya
 Tel: 254 2 334 054
 Fax: 254 2 333 849
 E-mail: ekwatula@wananchi.com

LIBAN

■ Mme Salwa Saniora Baassiri
 Secretary General
 Lebanese National Commission for UNESCO
 UNESCO Place Lebanese, Lebanon
 Tel: 00 961 1 78 66 82
 Fax: 00 961 1 78 66 56
 E-mail: CNLU@cyberia.net.LB

MAURITANIE

■ M. Abdallah Ould Khalifa
 Premier Conseiller
 Délégation Permanente de Mauritanie
 auprès de l'UNESCO
 Tel: 01 45 68 27 07

MEXIQUE

■ H. E. M. Javier Barros Valero
 Ambassador
 Permanent Delegate of Mexico to UNESCO
 Tel: 01 45 68 33 55
 Fax: 01 47 34 92 45
 E-mail: j.barros@unesco.org

■ M. Carlos Zarco Mera
 General Secretary
 Consejo de Educación de Adultos de
 América Latina
 Toledo 46 Col Juárez
 06600 México D.F, Mexico
 Tel: (52) 55 33 17 55
 Fax: (52) 55 33 03 49
 E-mail: czarco@laneta.apc.org

MOZAMBIQUE

■ M. Telmina Pereira
 Deputy Minister of Education
 Ministry of Education
 Au 24 de Julho, 167
 Maputo, Mozambique
 Tel: 258 1 49 08 30
 Fax: 258 1 49 09 79
 E-mail: Telmino.Paixao@mined.gov.mz

NAMIBIE

■ Mme Trudie Amulungu
 Namibia National Commission for UNESCO
 Ministry of Higher Education, Training and
 Employment Creation
 P/Bag 1339 Windhoek-Nam, Namibia
 Tel: (061) 2706319
 Fax: (061) 2706322

NIGÉRIA

■ M. Tunji Olaopa
Director, Policy, Federal Ministry of Education
Nigerian EFA National Coordinator
New Federal Secretariat
3rd floor, 3rd annex
Shehu Shaghri Way
Abuja, Nigeria
Tel: (234) 9 5232800
Fax: (234) 9 5237839
E-mail: Olaopa@hotmail.com

NORVÈGE

■ M. Lars E. Ulsnes
Conseiller
Délégation permanente de Norvège
auprès de l'UNESCO
Ambassade de Norvège
28, rue Bayard
75008 Paris, France
Tel: 01 53 67 04 40
Fax: 01 53 67 04 04

OUGANDA

■ M. Avitus Tibarimasa
Parliament of Uganda

OUZBÉKISTAN

■ M. Boltaboev Doniyolbek
Senior Expert on Education
National Commission of Uzbekistan
for UNESCO
Sy Buyuk Ipak yull str
Tashkent 700077, Uzbekistan
Tel: 998 712 670542
Fax: 998 712 670538
E-mail: unesco@natcom.org.uz

PAYS-BAS

■ Dr Ad. Koekkoek
Director
Department of Education, Culture and
Science Development Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
P.O. Box 20061
2500 EB Den Haag, Netherlands
Tel: (31 070) 348 40 79
E-mail: ka.kaekkoek@minbuza.nl

■ M. Hanke Koopman-V.D. Boogerd
Coordinator Basic Education
Ministry of Foreign Affairs
P.O. Box 20061
2500 EB Den Haag, Netherlands
Tel: (31 070) 3484301
Fax: (31 070) 3484244
E-mail: Hanke.Koopman@minbuza.nl

PÉROU

■ M. Briegeno Salazar
Délégation permanente du Pérou
auprès de l'UNESCO
Tel: 01 45 68 29 31
E-mail: dl.peru@unesco.org

■ M. Javier Perez de Cuellar
Ambassadeur
Délégation permanente du Pérou
auprès de l'UNESCO
Tel: 01 45 68 29 31
E-mail: dl.peru@unesco.org

■ M. Eduardo Martineth Macedo
Ministre
Délégation permanente du Pérou
auprès de l'UNESCO
Tel: 01 45 68 29 31
E-mail: dl.peru@unesco.org

PORTUGAL

■ Mme Eduarda Boal
Directeur général des relations extérieures
Ministère de l'éducation
Bureau des Affaires européennes et
Relations internationales
Avenue 5 Outubroo, 107-7
Lisboa, Portugal
Tel: 351 21 793 4254
Fax: 351 21 797 8994
E-mail: meboal@min-edu.pt

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

■ H.E. M. Khamtanh Chanthala
Vice-Minister of Education

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

■ Mme Miguelina Dominguez
Conseillère
Permanent Delegate of Dominican
Republic to UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
Tel: 01 45 68 27 10
Fax: 01 42 73 24 66
E-mail: dl.rep-dominicaine@unesco.org

■ M. Jose Esono Bacale
Secretario general adjunto de la comision
nacional par l'UNESCO de la Guinée
Equatoriale en el ministerio de Educacion
y ciencia
Calle "Rey Malato"
Equatorial Guinea
Tel: 240 7 1381
Fax: 240 96173

RÉPUBLIQUE DU CONGO

■ M. Lambert Lwamba Lwa Nemba
Secrétaire Général au Ministère de
l'Education Nationale/EPSP Ministère de
l'éducation nationale et l'enseignement
primaire et secondaire
B. P. 16564 Kinshasa, République
Démocratique du Congo
Tel: 8802394
E-mail: lwamba@yahoo.fr

■ M. Kasali Joseph Lumande
Secrétaire Général de l'Enseignement
supérieur et universitaire
Ministère de l'Education
Avenue du Haut Commandement
Kinshasa, République Démocratique
du Congo
Tel: 0243 880 2077
E-mail: kasalijose@yahoo.fr

■ M. Johan Sørensen
Head of Section
Royal Danish Ministry of Foreign Affairs
Asiatisk Plads 2
1448 Copenhagen, Denmark
Tel: 45 33 93 00 00
Fax: 45 32 54 00 33
E-mail: johsor@um.dk
dl.denmark@unesco.org

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

■ M. Reza Maknoon
Head of Iranian Delegate to
the High-Level Group meeting
UNESCO High Council in Iran
17 First valley, Hessary street Mirdamad,
Tehran,
Islamic Republic of Iran
Tel: 00 98 21 64 40 145
Fax: 00 98 21 64 60 868
E-mail: MAKNOON@GOVIR.NET

■ M. Shahi Nabil
Secretary General
Iranian National Commission for UNESCO
17 First valley, Hessary Street
Mirdamad Boulevard, Tehran,
Islamic Republic of Iran
Tel: 00 98 21 22 27 78 25
Fax: 00 98 21 22 52 536

■ M. V. Bahadori
Ministry of Foreign Affairs of the Islamic
Republic of Iran
Embassy of the Islamic Republic of Iran
Paris, France
E-mail: N.Bahadori@yahoo.com

ROYAUME-UNI

■ M. Stephen Matlin
Chief Education Adviser
Department for International Development
94 Victoria Street
London SW1E 5JL, United Kingdom
Tel: (44 020) 7 917 0543
Fax: (44 020) 7 917 0287
E-mail: s-matlin@aol.com

■ M. Steve Packer
Deputy Head of Education Department
Department for International Development (DFID)
94 Victoria Street
London SW1E 5JL, United Kingdom
Tel: (44 020) 7 917 0655
Fax: (44 020) 7 917 0287
E-mail: s-packer@dfid.gov.uk

■ Mme Sally Gear
UK National Commission for UNESCO
The British Council
10 Spring Garden,
London, SW1 2BN United Kingdom
Tel: (44 020) 7 389 4683
Fax: (44 020) 7 399 4426
E-mail: sally.gear@britishcouncil.org

SAINTE-LUCIE

■ M. Thomas Leton F
Representative of Saint Lucia on
Executive Board of UNESCO
Delegation of Saint Lucia
Morne Fortune
Castrie's, Saint Lucia
Tel: 1 758 452 2848
E-mail: letont@candw.lc

SUÈDE

■ M. Carl Lindberg
State Secretary,
Ministry of Education and Science
10333 Stockholm, Sweden
Tel: +46 84 05 18 29
E-mail:
CARL.LINBERG@EDUCATION.MINISTRY.SE

TRINITÉ ET TOBAGO

■ Mme Marcia Riley
Secretary-General
Trinidad and Tobago National Commission
for UNESCO
15 Wainwright Street
St. Clair
Port-of Spain, Trinidad and Tobago
Tel: 1 (868) 622 09 39
Fax: 1 (868) 622 89 09
E-mail: tntncunesco@tstt.net.tt

UKRAINE

■ M. V. Ogneviuk
Deputy Minister of Education and Science

■ M. Oleg Volkov
Director of the Department of Humanitarian
Scientific & Technical Development
Secretariat of the Cabinet of Ministers
of Ukraine
1, Place Nykhsilivska
01018 Kyiv, Ukraine
Tel: 00 380 044 – 212 82 33
Fax: 00 34 044 – 293 93 91
E-mail: volkow@kmu.gov.ua

■ M. Yatsenkivsky Oleg
Commission Nationale d'Ukraine
pour l'UNESCO
1, Place Nykhsilivska
01018 Kyiv, Ukraine
Tel: 00 380 044 – 212 82 33
Fax: 00 34 044 – 293 93 91
E-mail: gliieb@mfa.gov.ua

URUGUAY

■ M. Antonio Guerra Caraballo
Consejo Ejecutivo UNESCO
URUGUAY GRULAC
Avda Luis A. de Herrera 2794/0/502
C. P. 11 600
Montevideo, Uruguay
Tel: 00598 2 487 75 82
Fax: 00598 2 487 75 82
E-mail: profage@hotmail.com

VENEZUELA

■ Mme Maryann Hanson
Vice ministra de Asuntos Educativos
Ministerio de Educaci3n
Cultura y Deportes (MECD)
Parroquia Altgracia, Esquina de Salas
Edificio sede del MECD,
Venezuela
Tel: 56 17 694//56 43 706
Fax: 56 40 482
E-mail: mhanson@me.gov.ve

VIET NAM

■ Mme Nguyen Thi Hoi
Secretary General
Viet Nam National Commission for UNESCO
8, rue Khuc Hao, Badinh
Hanoi, Viet Nam
Tel: 84 4 1993 510
Fax: 84 4 8230 702
E-mail: unescovn@netnam.vn

ZAMBIE

■ Mme Eva Jhala
Permanent Secretary,
Ministry of Science and Technology
P. Box 50464
Lusaka, Zambia
Tel: 260 1 25 24 11
Fax: 260 1 250 971
E-mail: veet@zamnet.zm

■ M. Joseph Mukuni
Director
Ministry of Science, Technology and
Vocational Training
Zambia
Tel: 260 1 250 411
Fax: 260 1 250 971
E-mail: veet@zamnet.zm

■ Mme Gracewell Mwale
Director
Zambia National Commission for UNESCO
P. O. Box 50619 Lusaka, Zambia
Tel: 260 12 54 954
Fax: 260 12 54 954

ZIMBABWE

■ M. J. J. Mhlanga
Deputy Permanent Delegate of Zimbabwe
to UNESCO
12, rue Lord Byron
75008 Paris, France
Tel: 01 56 88 16 01
Fax: 01 56 88 16 09

■ Mme Jane Juru
Director Human resources Development
and Administration
Ministry of Education Sport and Culture
P. O. Box CY 121
Cause way, Harare, Zimbabwe
Tel: 263 4 725 994
Fax: 263 4 700 384

Organismes multilatéraux

CARICOM

■ Mme Carol Maison Bishop
Programme Manager
Human Resource Development, CARICOM Secretariat
Bank of Guyana Building
Guyana
Tel: 592 225 1961/64
Fax: 592 225 0871
E-mail: cbishop@caricom.org

COMMISSION EUROPÉENNE

■ M. José-Javier Paniagua
Administrateur Principal
Commission Européenne
Rue de Genève, 12, 1049 Bruxelles, Belgique
Tel: (32 2) 2 95 39 76
Fax: (32 2) 2 96 71 41
E-mail: Jose.PANIAGUA@cec.eu.int

■ M. Jacobus Richelle
Directeur général
Commission européenne
Rue de Genève, 12, 1049 Bruxelles, Belgium
Tel: (32 2) 2 95 39 76
Fax: (32 2) 2 96 71 41
E-mail: J.Richelle@cec.eu.int

SECRETARIAT POUR LES PAYS DU COMMONWEALTH

■ Mme Amina Osman
Senior Programme Officer
Commonwealth Secretariat,
Marlborough House Pall Mall
London SW1Y 5HX, United Kingdom
Tel: (44 020) 7 747 65 53
Fax: (44 020) 7 747 62 87
E-mail: a.osman@commonwealth.int

UNITED NATIONS JOINT INSPECTION UNIT

■ Mme Doris Bertrand
Inspector
Office D-512, Palais des Nations
CH-1211 Geneva 10, Switzerland
Tel: (4122) 917 3059
Fax: (4122) 917 0627
E-mail: dbertrand@unog.ch

Organisations non gouvernementales

AFRICAN NETWORK CAMPAIGN ON EDUCATION FOR ALL (ANCEFA)

■ M. Gorgui Sow
Lead Moderator/CCNGO Regional Focal Point
BP 412 Dakar Fann, Senegal
(ANCEFA)Tel: (221) 860 71 30
Fax: (221) 860 8112
E-mail: gorguisow@hotmail.com
gorguisow@yahoo.fr

ARAB RESOURCE COLLECTIVE (ARC)

■ M. Samir Jarrar
Arab Resource Collective
Box 5639 Chouran
Beirut, Lebanon
Tel: 96 11 743 090
Fax: 96 11 74 30 99
E-mail: SAJARRAR@Hotmail.com

BUREAU DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE SUD DE L'ÉDUCATION DES ADULTES (ASPBAE)

■ Mme Maria Lourdes Khan
Secretary General
ASPBAE Secretariat
C/O H. Bhargava, First floor Shroff Chambers
259/261 Perin Nariman Street
Mumbai, 400 021, India
Tel: 91 22 2665942/269 4667
Fax: 91 22 2679154
E-mail: aspbae@vsnl.com

CONFÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE DE L'ENSEIGNEMENT (CSME)

■ Monsieur Gaston De La Haye
Secrétaire Général
rue de Trèves, 33
B-1040 Bruxelles, Belgique
Tel: (32 2) 285 47 29/07 52 06
Fax: (32 2) 285 47 30
E-mail: wet@cmt-wel.org

INCLUSION INTERNATIONAL

■ Mme Diane Richler
President-elect / Secretary General
Kinsmen Building
4700 Keele St
Toronto, Ontario, Canada M6C 3B7
Tel: (1 416) 661 9611
Fax: (1 416) 661 5701
E-mail: dianer@cacl.ca

INTERNATIONAL COUNCIL FOR OPEN AND DISTANCE EDUCATION (ICDE)

■ M. Reidar Roll
Secretary General of ICDE
Gjerdrums Vei 12, 0484
Oslo, Norway
Tel: + 47 22 02 81 70
Fax: +47 22 02 81 61
E-mail: icde@icde.no

MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE

■ Mme Huguette Redegeld
Vice-President
International Movement ATD Fourth World
107, avenue du Général Leclerc
95480 Pierrlaye, France
Tel: 01 34 30 46 22
Fax: 01 30 37 65 12
E-mail: redegeld@atd-quartmonde.org

OFFICE INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE (OIEC)

■ M. Yannick Gainche
Représentant permanent adjoint
39, rue de l'Avalasse
76000 Rouen, France
Tel: 02 35 71 23 55
Fax: 02 35 71 18 12
E-mail: yannick.gainche@ac-rouen.fr

UNESCO

Secrétariat de la réunion

- M. Koïchiro Matsuura
Directeur général
- M. John Daniel
Sous-Directeur général pour l'éducation
- M. Abhimanyu Singh
Directeur de l'Unité du suivi de Dakar
- Mme Lene Buchert
- Mme Ulrika Peppler-Barry
- M. Yuto Kitamura
- Mme Mary Konin

Rapporteurs

- M. Clinton Robinson, Rapporteur en chef
- Mme Karine Brun
- Mme Leslie Limage
- Mme Margarethe Sachs-Israël
- Mme Florence Migeon
- Mme Janne Kjaersgaard

Personnel de soutien

- Mme Lorraine Imoh
- Mme Gabrielle Hickey
- Mme Rama Diakité
- M. Xavier Bellony
- M. Enrique Carpio
- Mme Dominique Dumas
- M. David Heurton
- M. Mickael M'Basse
- Mme Delphine Nsengimana
- M. José Velarde
- Mme Elena de Witt

En attente

Siège

- Mme Lamia Salman-El Madini
Directrice adjointe,
Cabinet du Directeur général
- Mme de Pierrebourg
Porte-parole du Directeur général
- M. Noureini Tidjani-Serpos
Sous-Directeur général pour l'Afrique
- M. Ahmed Sayyad
Sous-Directeur général pour les relations
extérieures
- M. Walter Rudolf Erdelen
Sous-Directeur général pour les sciences
exactes et naturelles

■ M. Pierre T. Sané
Sous-Directeur général pour les sciences
sociales et humaines

■ Mme Aïcha Bah Diallo
Sous-Directeur général adjoint pour
l'éducation

■ M. Qian Tang
Directeur du Bureau exécutif du Secteur
de l'éducation

■ M. Wataru Iwamoto
Directeur de la Division de l'enseignement
secondaire, technique et professionnel

■ M. Francisco Seddoh Komlavi
Directeur de la Division de l'enseignement
supérieur

■ M. Mir Asghar Husain
Directeur de la Division des politiques et
stratégies éducatives

■ M. Lopez-Ospina
Directeur de la Division de la promotion
d'une éducation de qualité p.i.

■ Mme Anne Muller
■ Mme Theresa Murtagh
Bureau exécutif/ADG

■ M. Hans d'Orville
Directeur du Bureau de planification
stratégique

■ Mme Haruko Hirose
Directeur du Bureau de coordination
des unités hors Siège

■ Mme Birgitte Moller
Directrice ERC/CFS

■ M. Jean-Yves Le Saux
Bureau de planification stratégique

■ M. Marc Richmond
Cabinet du Directeur général

■ Mme Hanako Shuda
Cabinet du Directeur général

Instituts

- M. Adama Ouane, Directeur
Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE)
- Mme Denise Liesley, Directeur
Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)
- M. Massimo Amadio
Bureau international d'éducation (BIE)
- M. Gudmund Hernes, Directeur
Institut international de planification (IIEP)
- Mme Françoise Caillods
IIEP/UNESCO
- Mme Fay Chung, Directeur
Institut international de l'UNESCO pour
le renforcement des capacités en Afrique
(IIRCA)

Bureaux régionaux

- M. Victor Billeh,
Directeur UNESCO Beyrouth
- M. Armoogum Parsuramen,
Directeur UNESCO Dakar

4. Programme de la réunion

Comme l'indique le paragraphe 19 du Cadre d'action de Dakar, le Directeur général de l'UNESCO réunira tous les ans un groupe de haut niveau, à la fois restreint et souple, qui contribuera à renforcer la volonté politique et la mobilisation des moyens techniques et financiers. Informé par un rapport de suivi établi par l'UNESCO à l'aide de contributions des partenaires de l'EPT et selon les orientations définies par le Groupe de travail sur l'EPT, le Groupe de haut niveau constituera un forum qui permettra de veiller à ce que la communauté mondiale rende compte des engagements pris à Dakar.

Le programme de la première réunion du Groupe de haut niveau est élaboré autour du rapport de suivi, l'accent étant mis sur trois domaines essentiels :

- (1) l'engagement politique ;
- (2) la mobilisation des ressources financières ;
- (3) la participation de la société civile et les partenariats.

A la fin de la réunion, le Groupe de haut niveau adoptera un communiqué où figureront ses conclusions et recommandations.

29 octobre 2001

8 h 30 Enregistrement

Ouverture

10 h 00 – 10 h 30 L'éducation pour tous – Situation actuelle et défis à relever dans l'immédiat
Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

1^{re} séance Atteindre les objectifs de l'EPT à l'échelon national

La séance d'introduction dressera un tableau général des progrès réalisés depuis Dakar au niveau national. Les ministres de l'éducation mettront en lumière les évolutions dans leurs pays, en soulignant quelles sont les possibilités de progrès et les contraintes, en fonction des facteurs nationaux et internationaux.

10 h 30 – 10 h 50 Progrès accomplis depuis Dakar – Les perspectives du point de vue des pays
Zobeida Jalal, Ministre de l'éducation, Pakistan

10 h 50 – 11 h 10 Créer et maintenir une dynamique en faveur de l'éducation pour tous – Expériences et facteurs clés du point de vue des pays
Moustapha Sourang, Ministre de l'éducation, Sénégal

11 h 10 – 13 h 00 Débat

Le bilan EPT à l'an 2000 a montré que des progrès significatifs vers l'éducation pour tous ont été réalisés dans bon nombre de pays, mais qu'il reste encore énormément à faire pour résoudre les problèmes qui se posent en ce qui concerne, par exemple, l'accès à l'éducation, l'alphabétisation des adultes, la qualité de l'apprentissage, ainsi que l'acquisition des valeurs humaines et des compétences pertinentes pour un emploi générateur de revenus et une pleine participation à la vie de la société. Les engagements pris à Dakar visaient en outre à accélérer les progrès vers l'éducation pour tous afin d'atteindre les objectifs convenus aux plans national et international en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités existant entre les pays et à l'intérieur de chacun d'eux. Sur la base du rapport de suivi, qui rend compte des progrès réalisés dans l'élaboration des plans nationaux EPT, le débat doit permettre d'identifier les actions immédiates que le Groupe de haut niveau recommandera de mettre en œuvre afin d'accélérer les progrès vers les objectifs définis.

13 h 00 – 15 h 00 Déjeuner

2^e séance Forger les engagements politiques et les partenariats

La séance mettra en évidence les moyens concrets par lesquels les institutions bi- et multilatérales ont traduit dans les faits les engagements pris et ont forgé de nouveaux partenariats afin de poursuivre plus efficacement les objectifs de l'EPT. Au nombre de ces moyens figurent la (ré)affectation des ressources financières et l'introduction d'approches éducatives novatrices par le biais d'accords de partenariat améliorés. L'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), qui vise à réduire les disparités persistantes entre les sexes en matière d'éducation, est un exemple d'action menée en multi-partenariat.

- 15 h 00 – 15 h 20 Traduire dans les faits l'engagement politique en faveur de l'éducation de base
Maria Minna, Ministre de la coopération internationale, Canada
- 15 h 20 – 15 h 50 Partenariats innovants dans la réalisation de l'éducation pour tous – L'expérience d'une institution multilatérale
Carol Bellamy, Directrice générale de l'UNICEF
- 15 h 50 – 18 h 00 Débat
La mise en œuvre efficace et la réussite des plans nationaux supposent une volonté politique et un fort leadership national. Toutefois, la volonté politique doit pouvoir s'appuyer sur des ressources et sur de larges partenariats à l'intérieur des pays mêmes, soutenus par la coopération avec des organisations et institutions régionales et internationales. Pour relever les défis, cette coopération doit être bien coordonnée par les gouvernements et entre les organisations. Le débat doit permettre au Groupe de haut niveau de formuler des recommandations sur les actions et stratégies à mettre en œuvre pour renforcer l'engagement politique en faveur de l'EPT aux plans national et international. Il doit aussi permettre d'identifier les domaines où il faut peut-être encore innover.
- 18 h 30 – 19 h 30 Réception offerte par le Directeur général de l'UNESCO
(Restaurant, 7^e étage)
- 20 h 00 – 21 h 45 Célébration de chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité (Salle I)

30 octobre 2001

- 3^e séance Mobilisation des ressources en faveur de l'EPT – Le rôle des organisations internationales et la fonction des plans d'allègement de la dette
Cette séance mettra en lumière les possibilités de mobiliser des ressources à l'appui des efforts nationaux en faveur de l'EPT, ainsi que les contraintes et les obstacles en la matière, dans le contexte des organisations bi- et multilatérales. L'accent sera mis plus particulièrement sur les arguments en faveur ou contre l'allègement de la dette en tant que mécanisme de promotion de l'éducation pour tous.
- 10 h 00 – 10 h 20 Le rôle des organisations de développement international dans la réalisation des objectifs de l'EPT
① *Clare Short, Secrétaire d'Etat à la coopération pour le développement international, Royaume-Uni*
- 10 h 20 – 10 h 40 ② *Takao Kawakami, Président de l'Agence japonaise de coopération internationale*
- 10 h 40 – 11 h 00 ③ *Charles Josselin, Ministre délégué à la coopération et à la francophonie, France*
- 11 h – 11 h 10 Intervention de *Giandomenico Magliano, Président de l'Equipe spéciale du G-8 sur l'éducation, Directeur général pour l'aide au développement, Ministère des Affaires étrangères, Italie*
- 11 h 10 – 11 h 30 Enjeux de la mobilisation des ressources externes en faveur de l'EPT, et plus particulièrement des plans d'allègement de la dette
Jozef Ritzen, Vice-président de la Banque mondiale, Réseau pour le développement humain.
- 11 h 30 – 13 h 00 Débat
La communauté internationale a proclamé qu'« aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation pour tous ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources » (Cadre d'action de Dakar, paragraphe 10). La communauté internationale honorera cet engagement collectif en lançant une initiative globale qui comportera notamment, les éléments suivants : accroître le volume des financements externes en faveur de l'éducation, et notamment de l'éducation de base ; assurer une plus grande prévisibilité des flux d'assistance externe ; consentir des mesures plus rapides, plus importantes et plus larges d'allègement et/ou d'annulation de la dette pour réduire la pauvreté, en mettant fortement l'accent sur l'éducation de base. Le débat doit permettre au Groupe de haut niveau de formuler des recommandations spécifiques en termes d'actions et stratégies à mettre en œuvre pour accroître à court, moyen et long terme le volume et l'efficacité de l'aide internationale et obtenir une mobilisation, une utilisation et une gestion efficaces des ressources nationales.
- 13 h 00 – 15 h 00 Déjeuner

- 4^e séance Participation de la société civile
Cette séance mettra en lumière quelques-unes des plus riches expériences des organisations non gouvernementales et autres organisations de la société civile en matière de développement éducatif et permettra de formuler des propositions en faveur d'un rôle renforcé de ces organisations dans les processus de conception, de mise en œuvre et de suivi.
- 15 h 00 – 15 h 20 Mobiliser les forces de la société civile en faveur de l'éducation pour tous
Barbara Stocking, Directrice d'OXFAM
- 15 h 20 – 15 h 40 Faire participer de manière coordonnée tous les partenaires de l'EPT à la formulation, à la planification et au suivi des politiques nationales en faveur de l'EPT – Quelques conditions de succès
Kailash Satyarthi, Président de la South Asian Coalition against Child Servitude/Marche mondiale contre le travail des enfants
- 15 h 40 – 16 h 40 Débat
De larges partenariats à l'intérieur des pays, soutenus par la coopération avec les organisations et institutions régionales et internationales, sont le moyen le plus efficace de s'acquitter de l'obligation d'atteindre durablement les buts et les cibles de l'EPT. Au niveau des pays, des forums nationaux EPT seront établis ou renforcés pour aider à la réalisation de l'EPT. La totalité des ministères et organisations nationales de la société civile concernés doivent y être systématiquement représentés. Par ailleurs, ces organisations doivent être directement et systématiquement associées à l'élaboration des plans nationaux EPT. De même, les forums sous-régionaux et régionaux doivent faire participer à leur activité toutes les organisations concernées de la société civile et se concerter avec elles. Le débat doit permettre au Groupe de haut niveau de formuler des recommandations spécifiques sur les actions et stratégies à mettre en œuvre pour renforcer la participation des organisations non gouvernementales et autres organisations de la société civile à la formulation des politiques, à la planification et à la mise en œuvre de l'éducation pour tous.
- 5^e séance Suivi des progrès de l'EPT
- 16 h 40 – 18 h 15 Débat général
L'objet de ce débat est de permettre au Groupe de haut niveau de proposer des actions spécifiques à entreprendre pour accélérer la mise en œuvre de l'agenda EPT. Le Groupe devra en outre formuler des recommandations sur la forme et le contenu des rapports de suivi à venir.
- 18 h 15 – 18 h 45 Adoption du communiqué
- 18 h 45 – 19 h 00 Observations finales
Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

5. Liste des documents

Documents principaux

- ① Programme provisoire
- ② Liste provisoire des participants
- ③ Rapport de suivi sur l'éducation pour tous (UNESCO Paris, 2001)
- ④ Projet de Communiqué du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous
- ⑤ Rapport de la deuxième réunion du Groupe de travail sur l'éducation pour tous (UNESCO, Paris, 10-12 septembre 2001)
- ⑥ L'Initiative mondiale pour l'éducation pour tous : cadre de compréhension mutuelle (UNESCO, Paris, 2001)
- ⑦ L'éducation pour tous : un objectif à notre portée

Documents de référence

- ① Education pour tous : initiatives, problèmes et stratégies, Rapport de la réunion du Groupe de travail sur l'éducation pour tous (UNESCO Paris, 22-24 novembre 2000)
- ② 46^e session de la Conférence internationale de l'éducation, BIE, Genève (5-8 septembre 2001), « L'éducation pour tous pour apprendre à vivre ensemble : contenus et stratégies d'apprentissage – problèmes et solutions »
 - a. Discours de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, 5 septembre 2001
 - b. Rapport de synthèse/Séance spéciale sur l'implication de la société civile dans l'action en faveur de l'éducation pour tous, 8 septembre 2001.
 - c. Conclusions et propositions d'action issues de la 46^e session de la Conférence internationale de l'éducation
- ③ Réunion annuelle 2001 de la Consultation collective des ONG sur l'Education pour tous, Rapport de synthèse général et cadre de travail pour les activités conjointes (Bangkok, 12-14 juillet 2001)
- ④ Report of the Fourth E-9 Ministerial Review Meeting, (21-23 August 2001, Beijing, China)
- ⑤ Report on Literacy and Non-Formal Education in the E-9 Countries (2001 Edition)
- ⑥ *Teachers for Tomorrow's Schools, Analysis of the World Education Indicators, 2001*, OECD/UNESCO Institute for Statistics, World Education Indicators Programme
- ⑦ Education pour tous, Bilan à l'an 2000 : études thématiques
- ⑧ Dossier d'information sur l'éducation pour tous
- ⑨ *Children out of School*, Department for International Development, United Kingdom (October 2001)

6. Liste des abréviations

- CONFEMEN Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage
- CSLP Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
- EPT Education pour tous
- G8 Groupe des huit grandes démocraties industrielles : Allemagne, Canada, Etats-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Japon, Royaume-Uni
- ISU Institut de statistique de l'UNESCO
- JICA Agence japonaise de coopération internationale
- ONG Organisation non gouvernementale
- PNUD Programme des Nations Unies pour le développement
- PTE Pays pauvres très endettés
- SIDA Syndrome immunodéficientaire acquis
- TIC Technologies de l'information et de la communication
- UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- UNGEI Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles
- UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- VIH Virus de l'immunodéficience humaine

RAPPORT 2001

RAPPORT

Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous

Première réunion
UNESCO, Paris
29-30 octobre 2001



Il a été défini dans le Cadre d'action de Dakar que le Directeur général de l'UNESCO réunirait tous les ans un groupe de haut niveau, dans le cadre du « rôle qui a été confié [à l'UNESCO] d'assurer la coordination entre les partenaires de l'EPT et de maintenir la dynamique de leur coopération ». Cette réunion avait pour but de « renforcer la volonté politique et la mobilisation des moyens techniques et financiers » tout en constituant une occasion de « veiller à ce que la communauté mondiale rende compte des engagements de Dakar » en s'appuyant sur les données du premier Rapport de suivi sur l'EPT.

Le groupe était constitué des ministres de l'éducation de dix-huit pays représentatifs de toutes les régions du monde, des responsables de quatre organisations non gouvernementales (ONG) internationales et des dirigeants de cinq organismes multilatéraux ou bilatéraux.

La réunion a eu pour principal résultat de produire le Communiqué final qui a été adopté à l'unanimité au terme d'une discussion.

Cinq points d'action majeurs ont été mis en lumière au terme de la réunion :

- 1** La préparation de plans nationaux d'EPT est le moyen de hâter les progrès dans la réalisation des objectifs de Dakar.
- 2** En s'appuyant sur les structures existantes, les partenaires à l'échelon national doivent définir des critères d'évaluation des progrès.
- 3** Une stratégie sera élaborée d'ici mars 2002 pour rendre le Cadre d'action de Dakar opérationnel. Elle fixera des échéanciers, intégrera les programmes phares, montrera les liens entre les activités, et présentera la version finale de l'initiative mondiale.
- 4** Un Rapport de suivi annuel, faisant autorité et analytique sera préparé pour le Groupe de haut niveau.
- 5** L'UNESCO poursuivra le dialogue sur la structure et la forme du Groupe de haut niveau, en tenant compte de cette première expérience et des remarques qui ont été faites.